

Réaménagement de la rue Garibaldi

Atelier de concertation 12 Juillet 2011

L'ATELIER DES PAYSAGES, Alain MARGUERIT - Urbanistes, Paysagistes

PASSAGERS DES VILLES EAGD, Architectes, Urbanistes

ETC - Philippe MASSE, Consultant en mobilité urbaine

LEA, Concepteur Lumière

COTEBA, BET VRD carrefours, espaces publics et ouvrages d'art

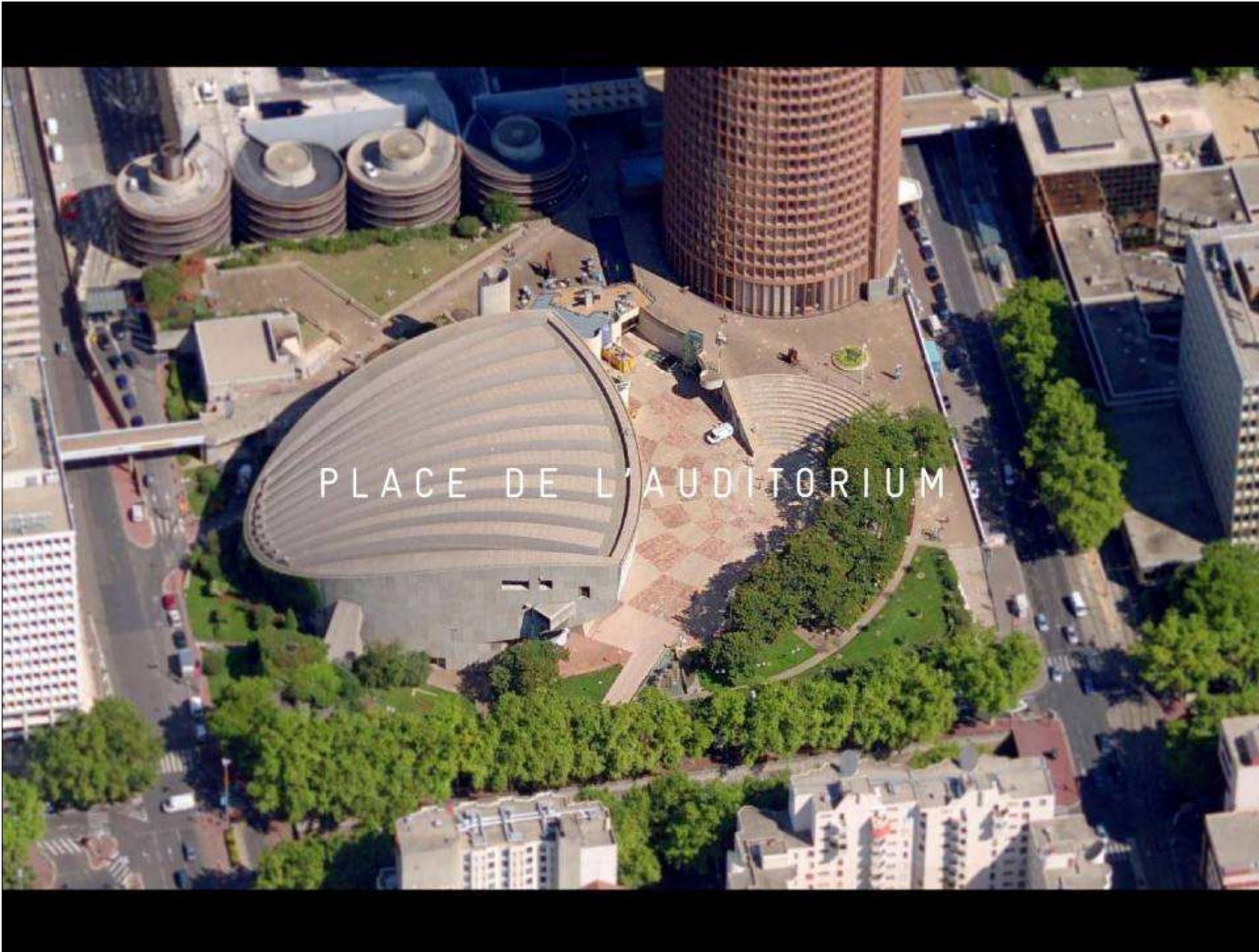
SOGREAH, consultants, BET réseaux humides et environnement

SITETUDES

SOBERCO Environnement, Approche environnementale

AEU, Atelier d'Ecologie Urbaine



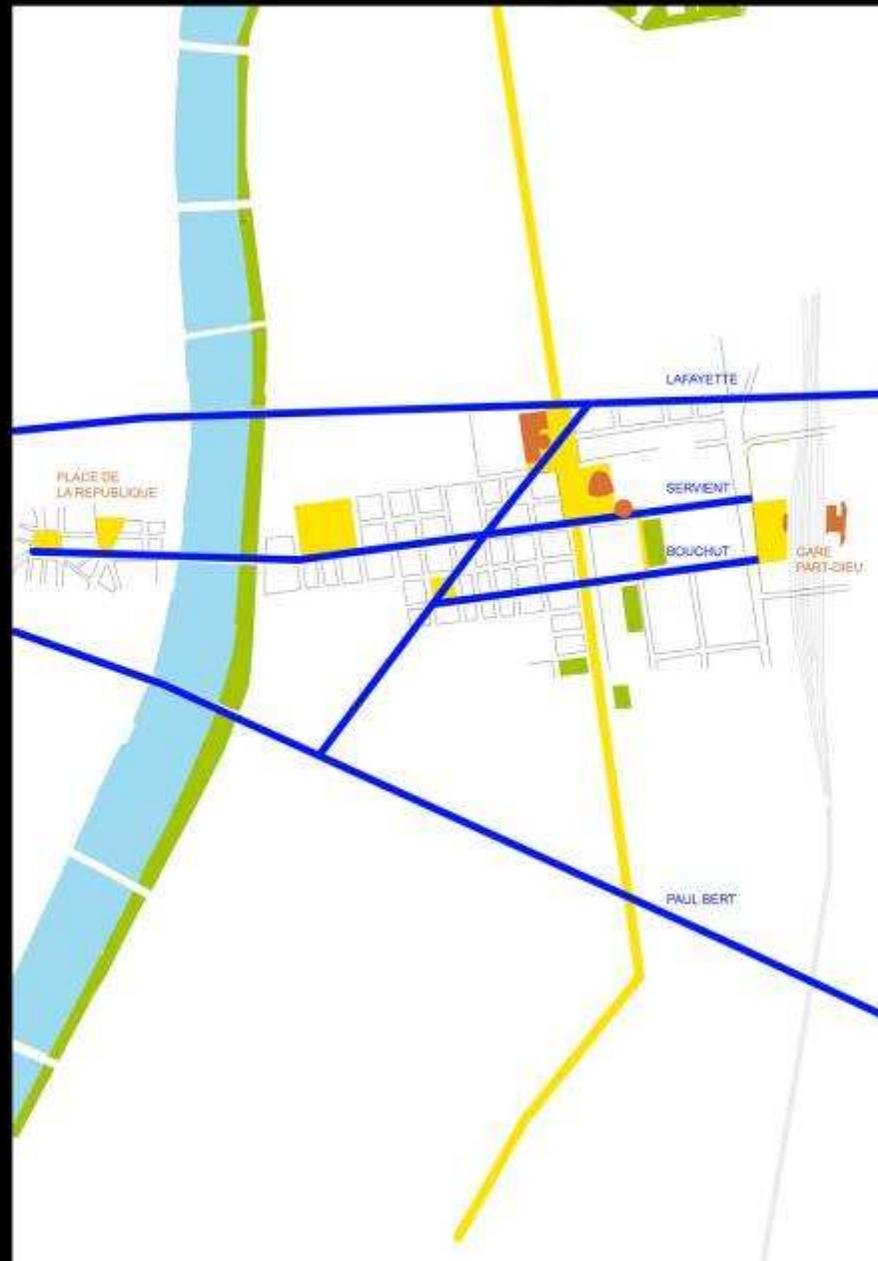


PLACE DE L'AUDITORIUM

L'AXE RÉPUBLIQUE - GARE DE LA PART-DIEU



LES ESPACES PUBLICS SUR L'AXE RÉPUBLIQUE - GARE DE LA PART-DIEU





PLACE DU PALAIS DE JUSTICE

QUAI SAINT ANTOINE

PLACE DES JACOBINS

PLACE DE LA REPUBLIQUE

PLACE DES CELESTINS

BERGES DU RHONE

PLACE DE LA PREFECTURE

PLACE QUICHARD

BOURSE DU TRAVAIL

PLACE DU MAIRIE DU SE

PLACE DE L'AUDITORIUM

LOT ETAT

PLACE DE LA FONTAINE CC PART DIEU

PLACE DE MILAN

PLACE DE FRANCFORT

JARDIN JEANNE JUGAN











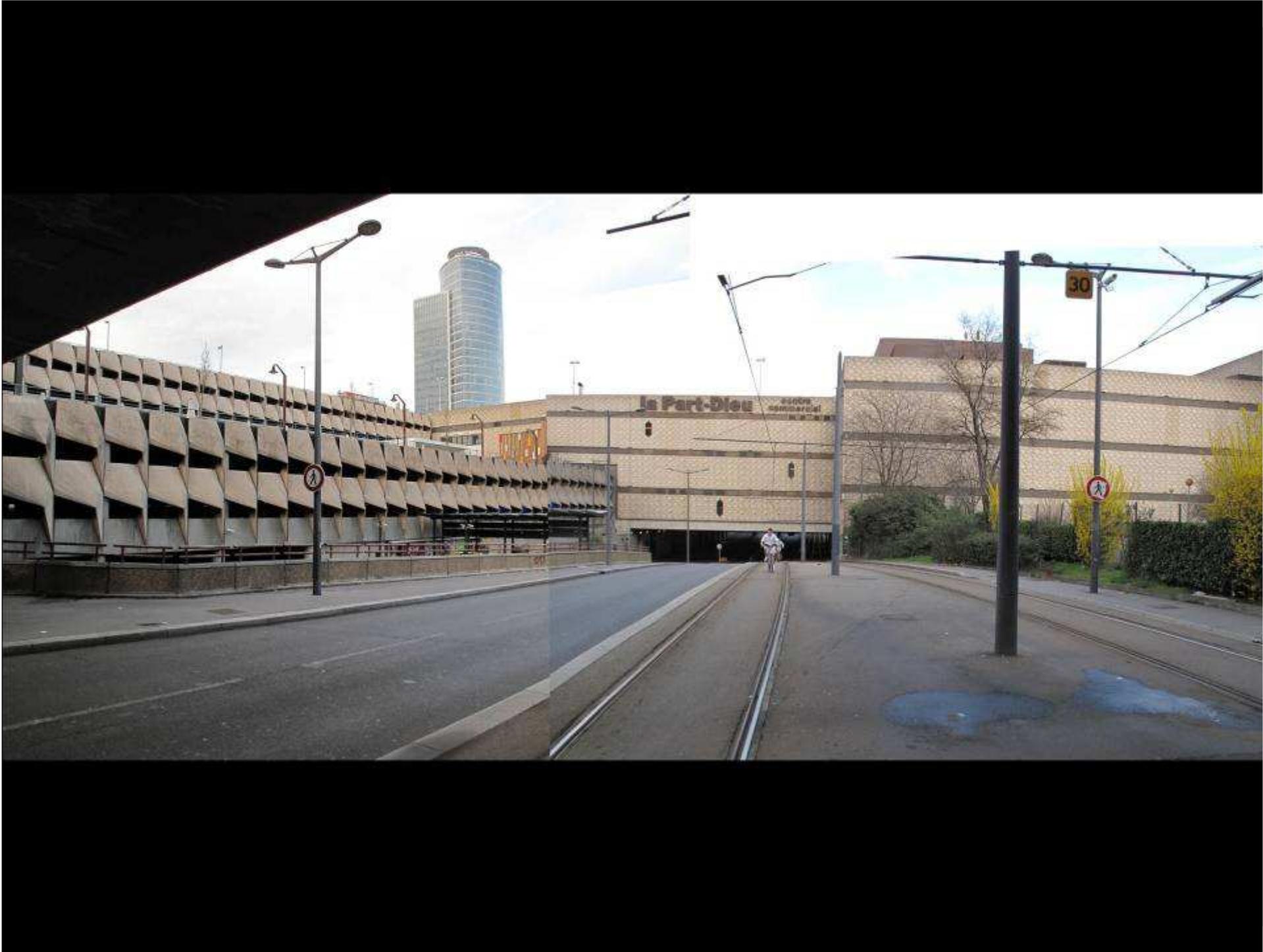














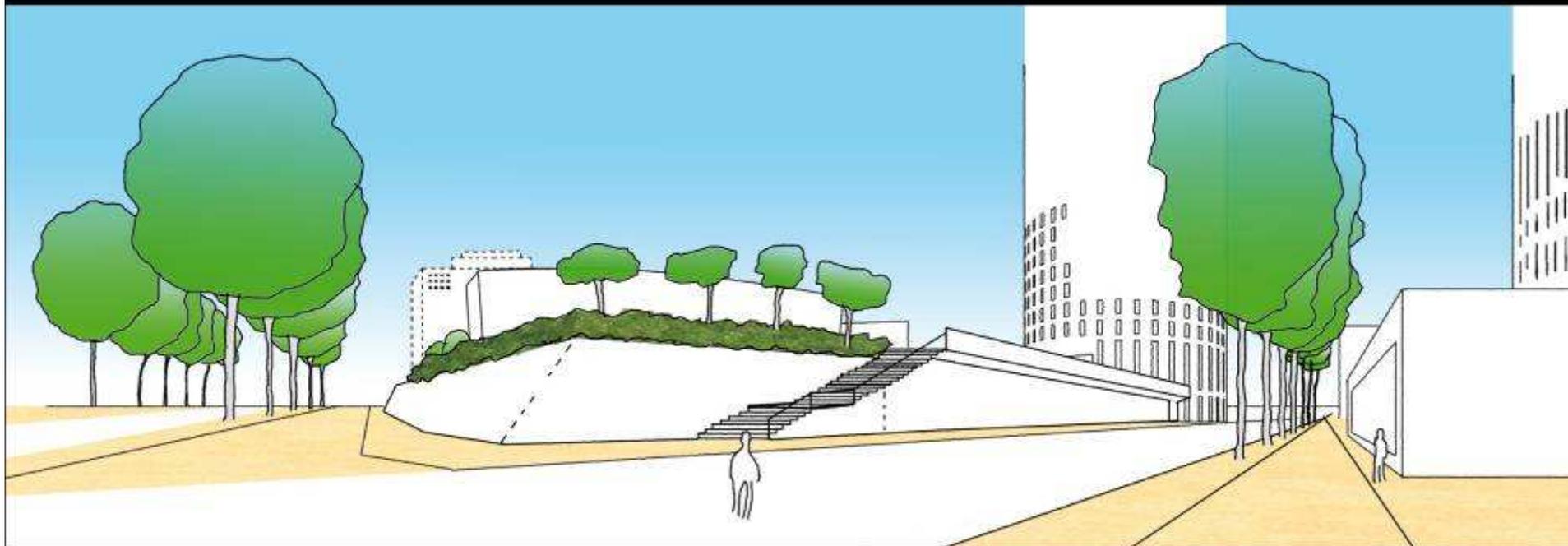




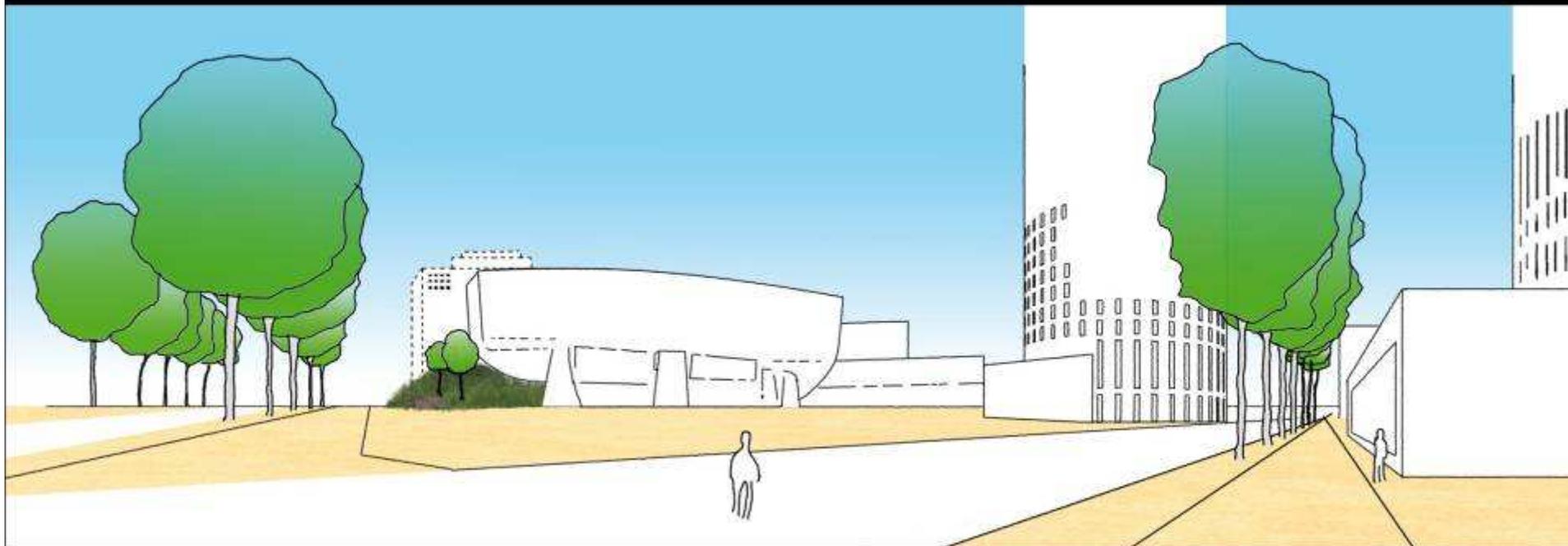
LA PROBLÉMATIQUE : L'OUVERTURE DE LA PLACE AU CROISEMENT DE 2 AXES,
GARIBALDI NORD/SUD ET RÉPUBLIQUE EST/OUEST



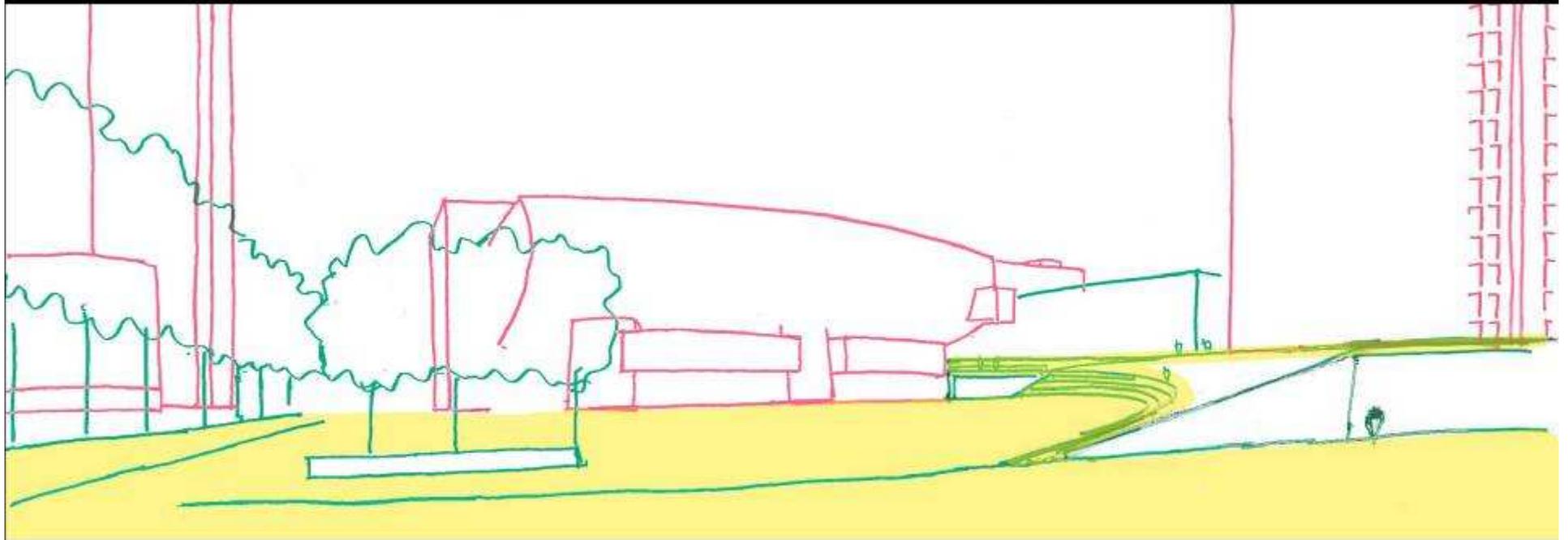
EXTRAIT DE L'EXISTANT



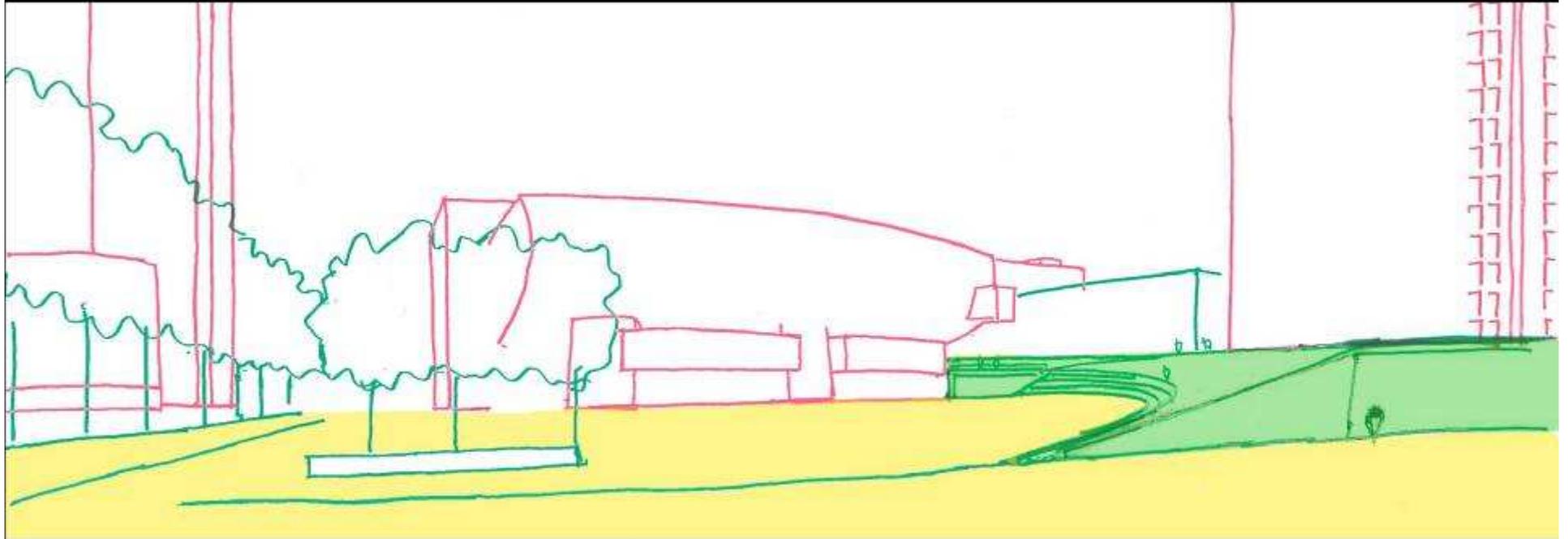
LA PLACE OUVERTE



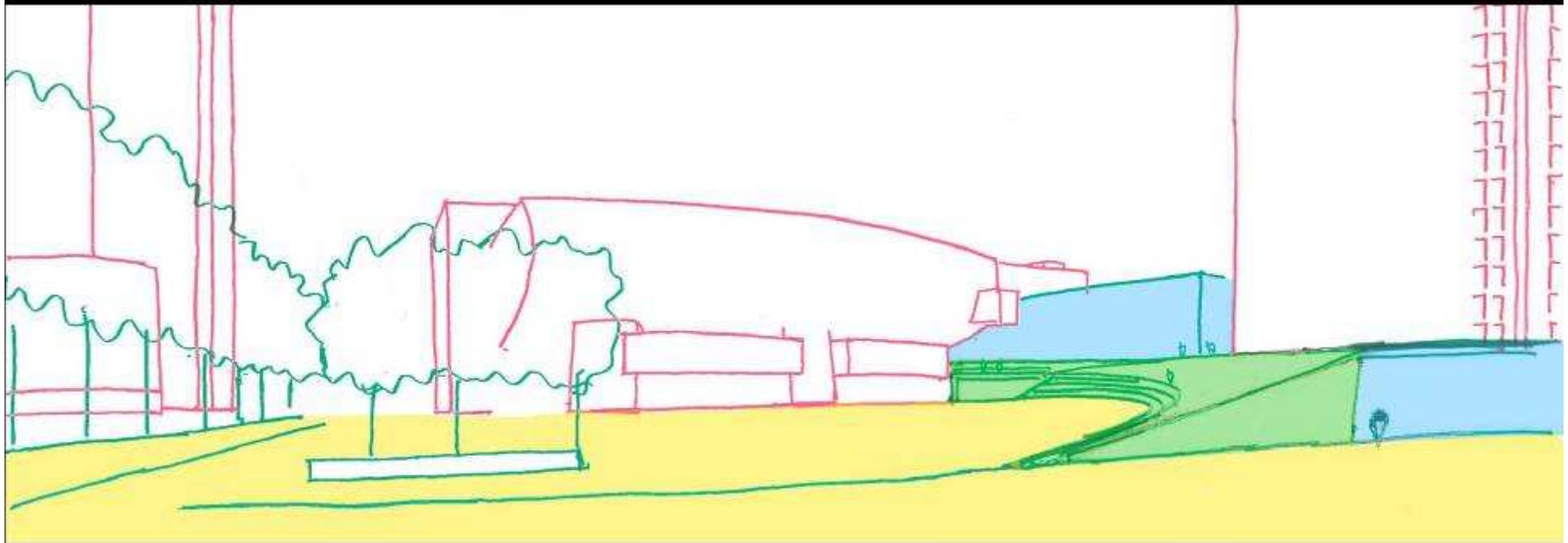
LE SOL FACILE



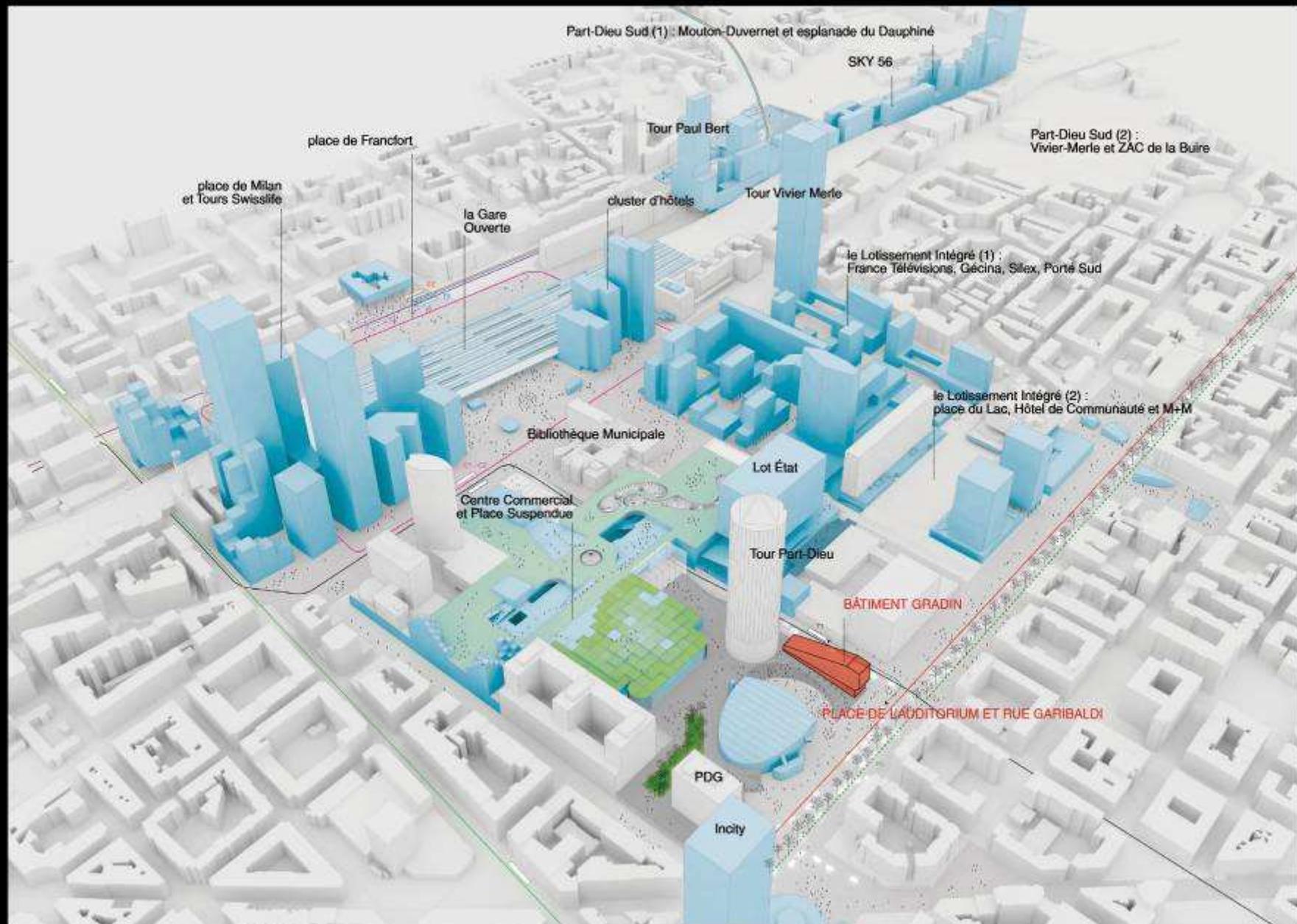
LE BELVÉDÈRE

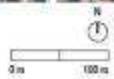


LES FAÇADES

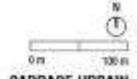
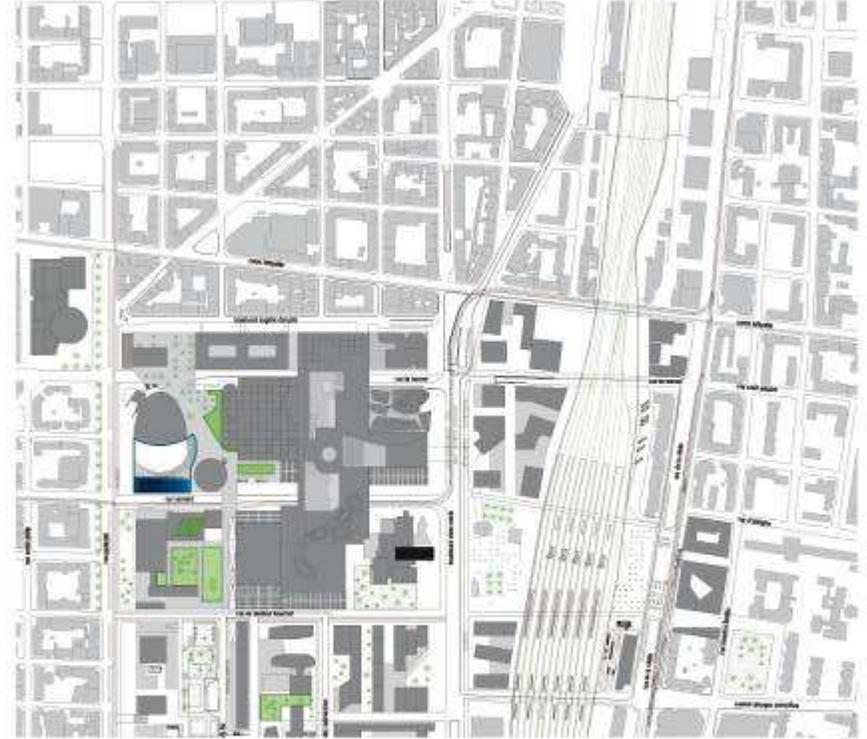


LE PROJET PART-DIEU

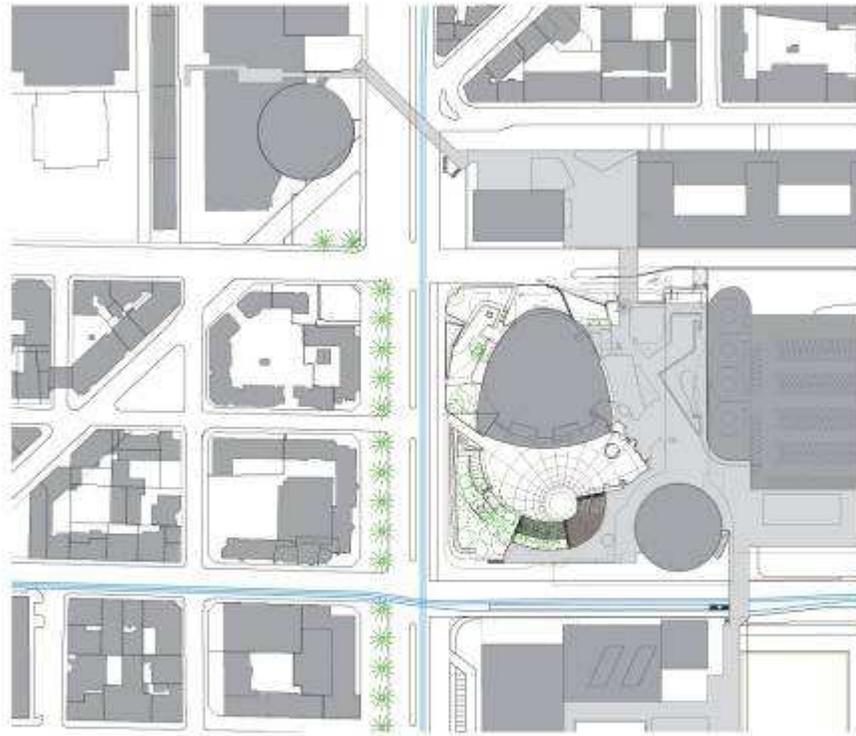




SITUATION



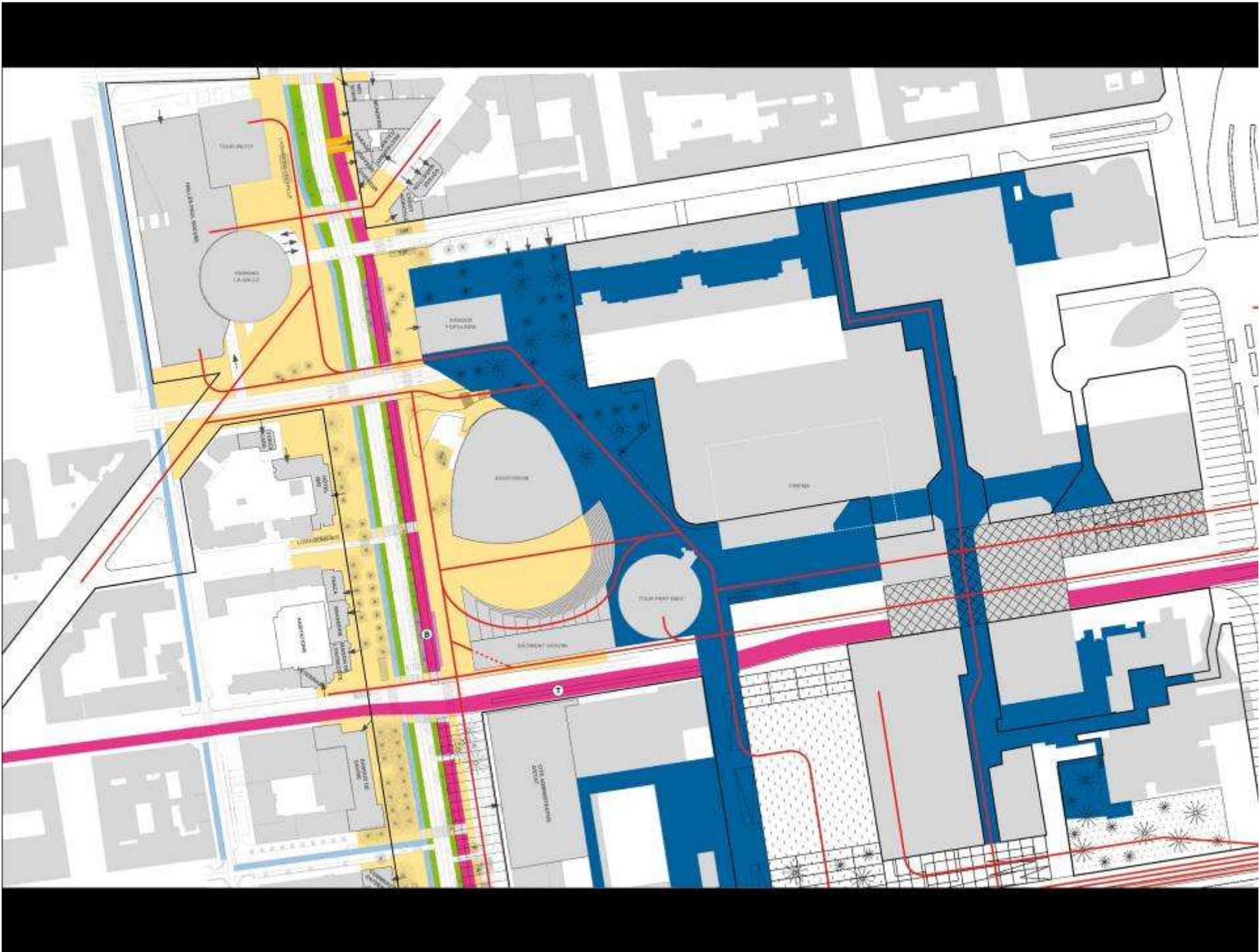
CADRAGE URBAIN

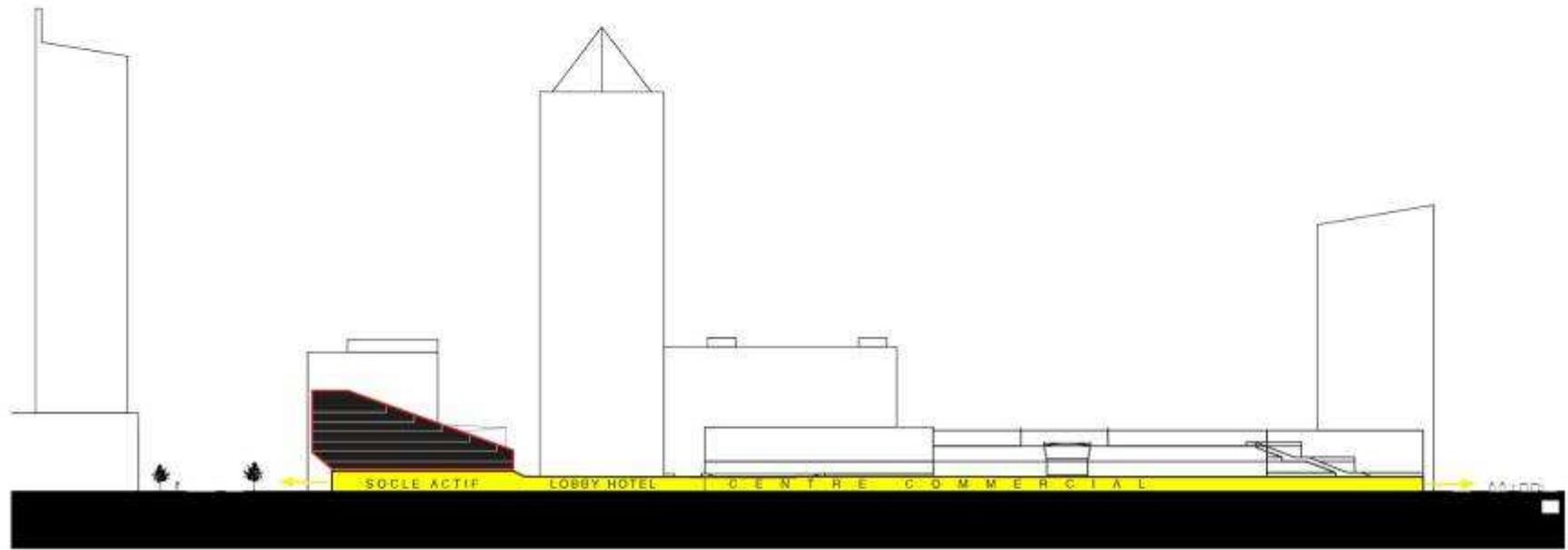


PLAN SITUATION EXISTANT



-  périmètre à aménager
-  aménagement futur
-  démolition de l'existant
aménagement provisoire



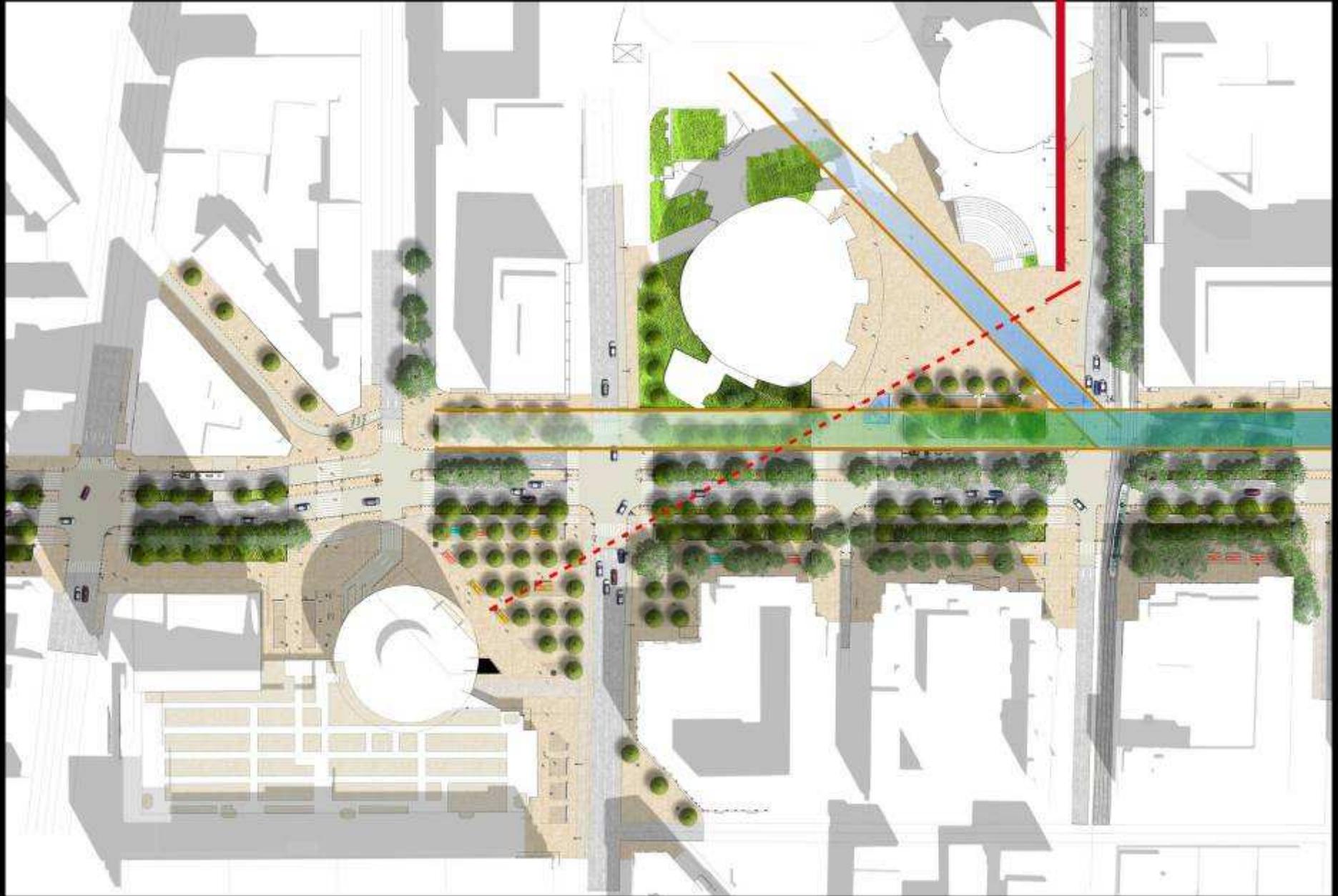


L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE CHARLES DE GAULLE

ETAT EXISTANT



CRÉER DES LIAISONS

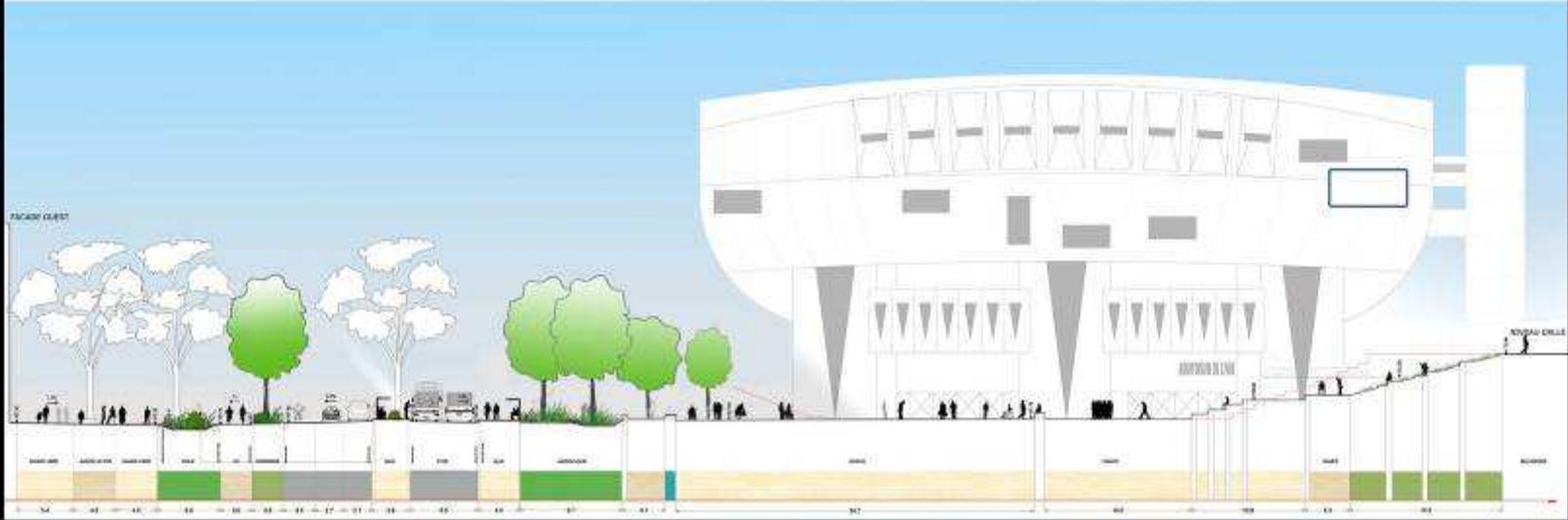


UNE PREMIERE PHASE : CREATION DE LA PLACE OUVERTE ET D'UN ESPACE SCENIQUE



UNE DEUXIÈME PHASE : UN AMPHITHEATRE JARDIN CRÉE LA RELATION POUR TOUS
ENTRE LA PLACE ET LA DALLE, ET DE NOUVELLES FAÇADES SUR LA RUE SERVIENT ET SUR LA DALLE





PROJET GARIBALDI
PLAN DE FEU ET DE CONSTRUCTION
ECLAIRAGE PUBLIC
Scénographie Nocturne



Tour In City

Parking
La Halle

Halle Paul Bocuse

Auditorium

Tour
le Part Dieu

Boulevard Eugène Darvillat

Rue de Bonnel

Rue Solvay

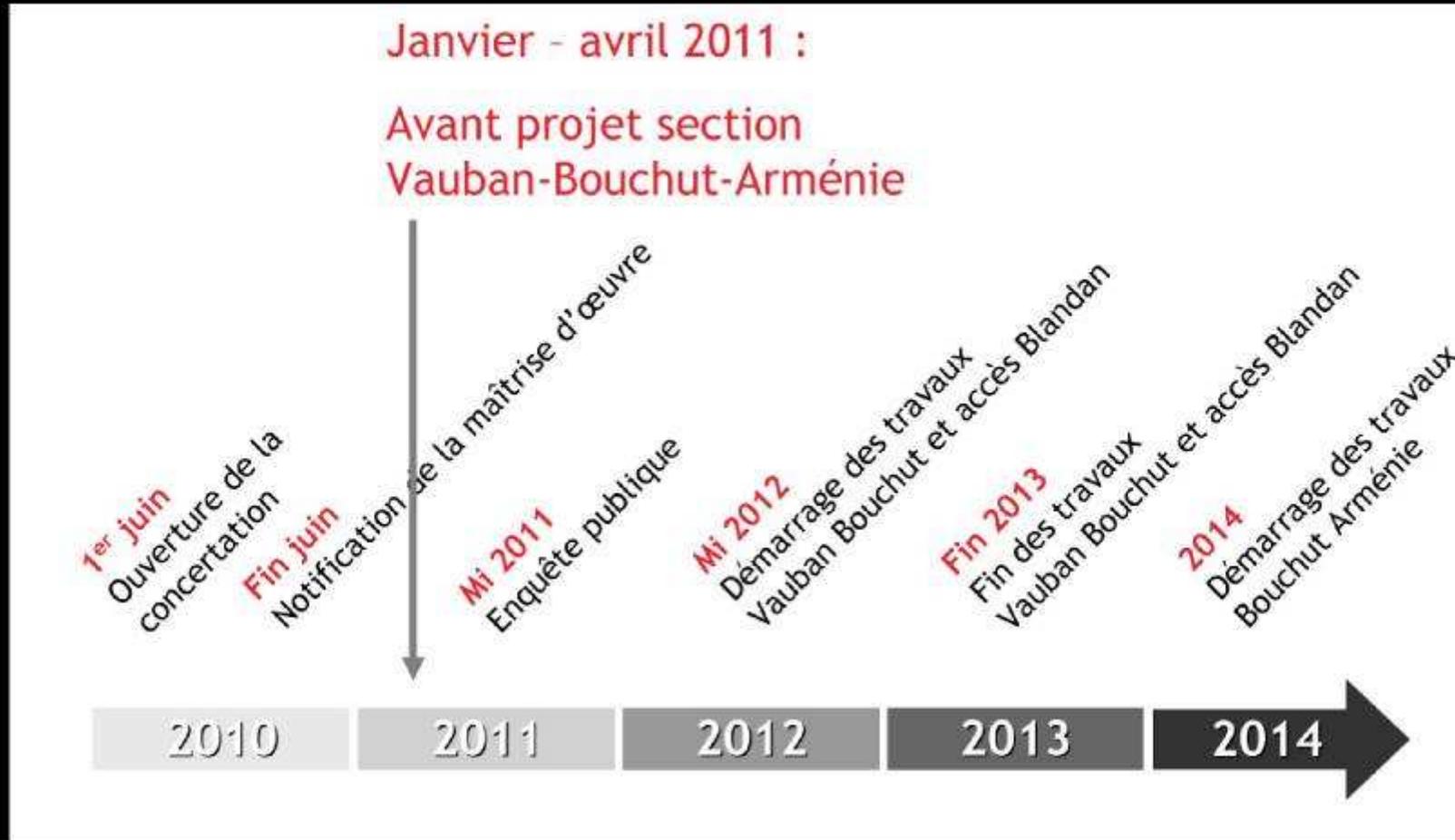
Rue Danton

Rue Solvay

LES 7 SECTEURS



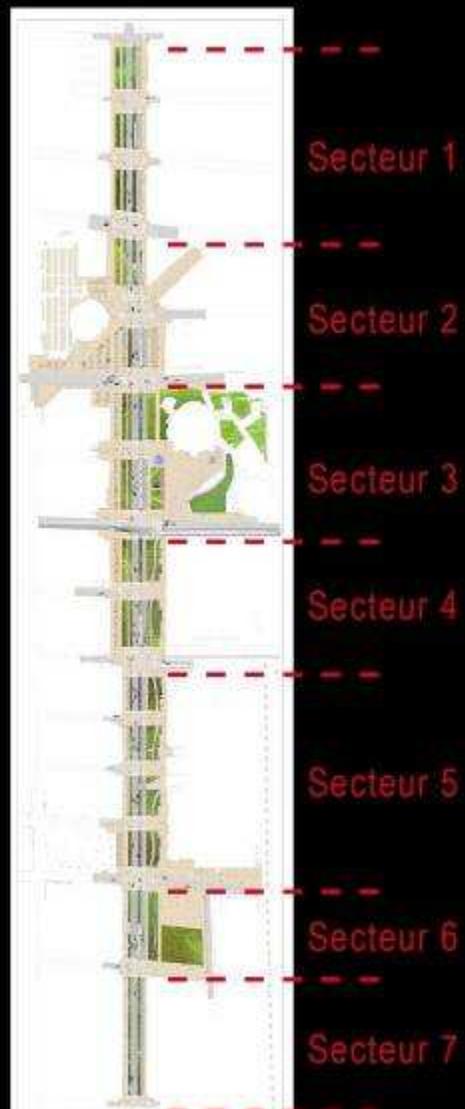
AVANCEMENT



PLAN DE L'EXISTANT



PLAN DES SOLS



PLAN DES ARBRES



SECTEUR 1 DE LA RUE VAUBAN AU COURS LAFAYETTE

LE CONTEXTE

Séquence de 210m avec 4 carrefours.
Continuité de l'aménagement existant au dessus de la rue Vauban



Bande plantée existante au Nord de la rue Garibaldi (graminées au sol et conifères en arbres d'alignement)



LE SOUS-SOL

Côté Est : Eaux Pluviales dans corridor écologique et le réseau de ville

Côté Ouest : Infiltration dans noue (6m)

Fosse de plantation continue

LE SOL

SOL MINERAL

Côté Est : un trottoir confortable dessert les activités en RDC et les immeubles d'habitation

Côté Ouest : l'espace public s'ouvre sur la place de l'Europe

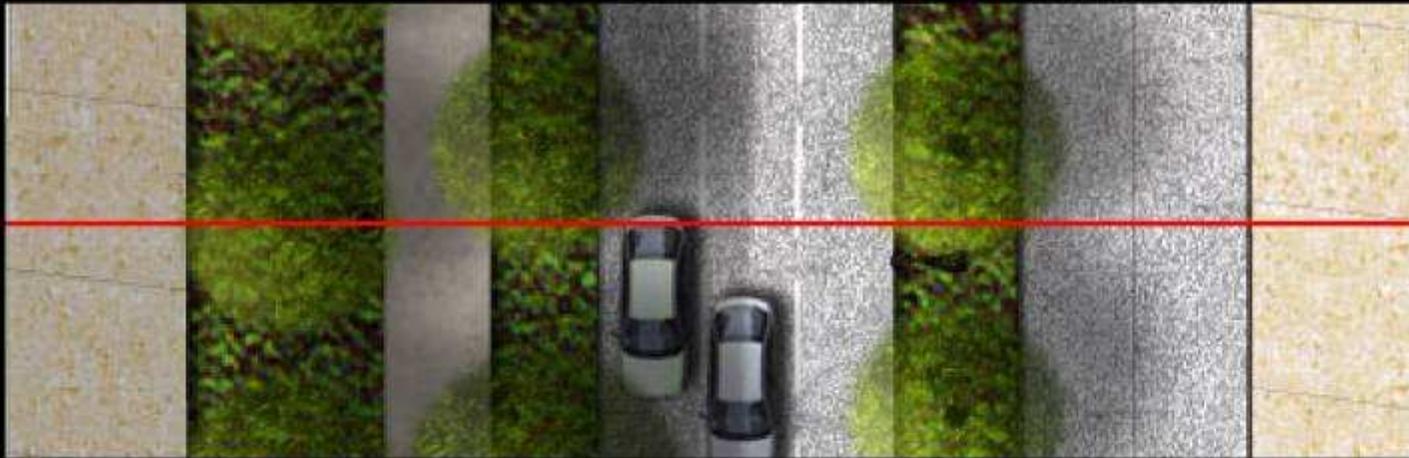
SOL VEGETAL : Continuité des plantations existantes au dessus de la rue Vauban



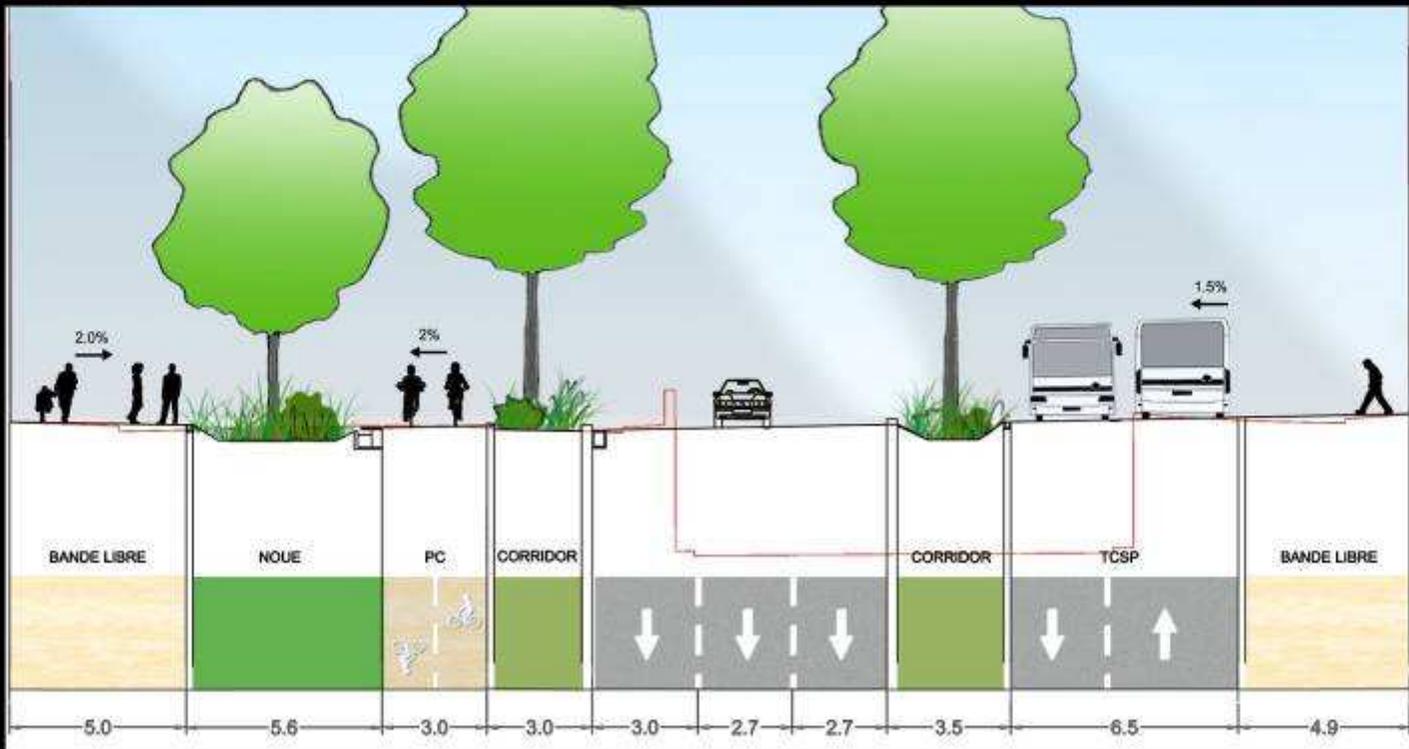
LA CANOPÉE

Doublement du corridor écologique qui s'additionne aux arbres de la Place de l'Europe.





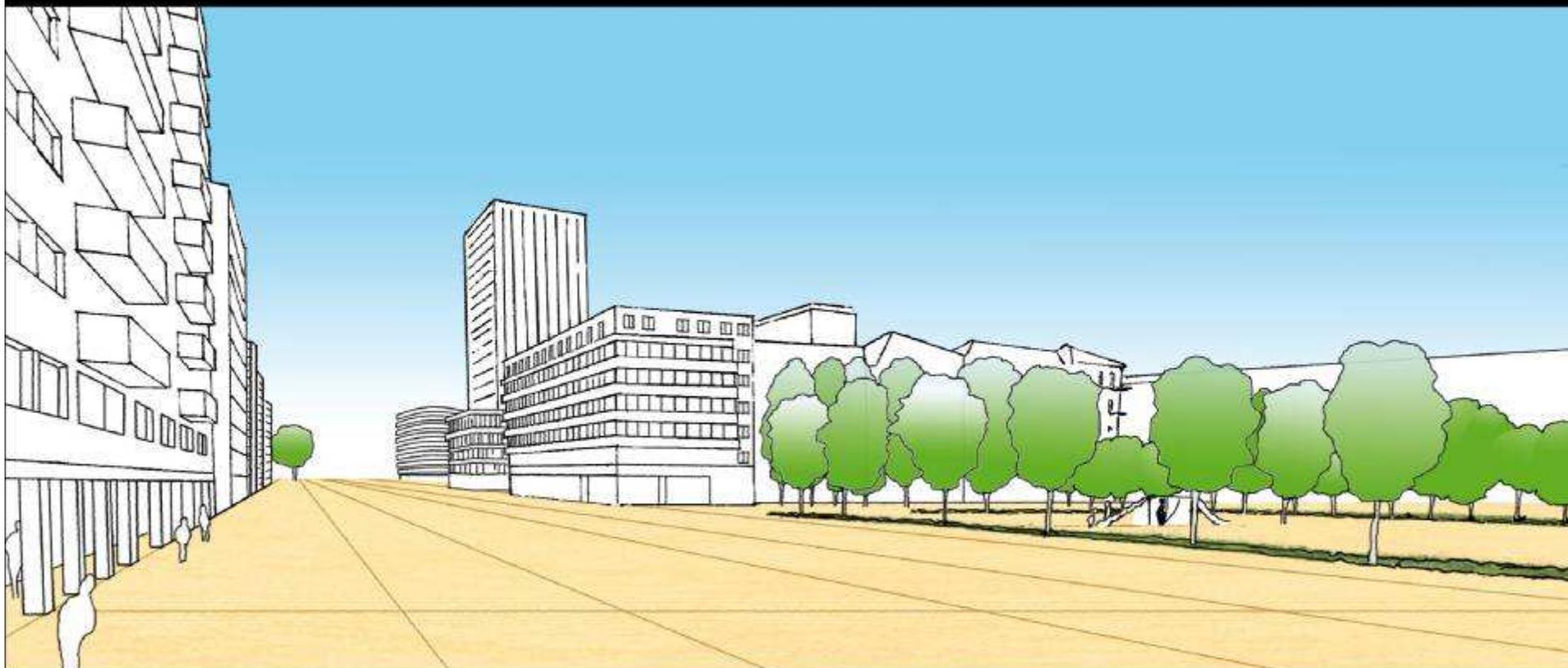
COUPE B



DEPUIS LA RUE LOUIS BLANC



EXTRAIT DE L'EXISTANT



LE PROJET



SECTEUR 2 DU COURS LAFAYETTE À LA RUE BONNEL

La place des Halles : une nouvelle place qui mets en relation l'axe historique Moncey, la trame Morand et l'urbanisme contemporain de la Part-Dieu

LE CONTEXTE

Séquence de 175m avec 3 carrefours
Axe historique Moncey, Halles Bocuse, tour Incity, LPA et le pôle mobilité.



LE SOUS-SOL

Les eaux pluviales sont collectées dans la trémie Lafayette
Des réseaux à créer pour les manifestations sur la Place des Halles
Des pollutions sous la station ESSO

LE SOL

SOL MINERAL

La place des Halles (6000m²), minérale, offre sous le couvert des arbres des bandes actives parallèles pour l'installation des activités urbaines et une extension des étalages du marché.
L'axe Moncey est réaffirmé comme la rue piétonne et commerçante du quartier.
Elle s'appuie sur la façade du pôle mobilité.

SOL VEGETAL

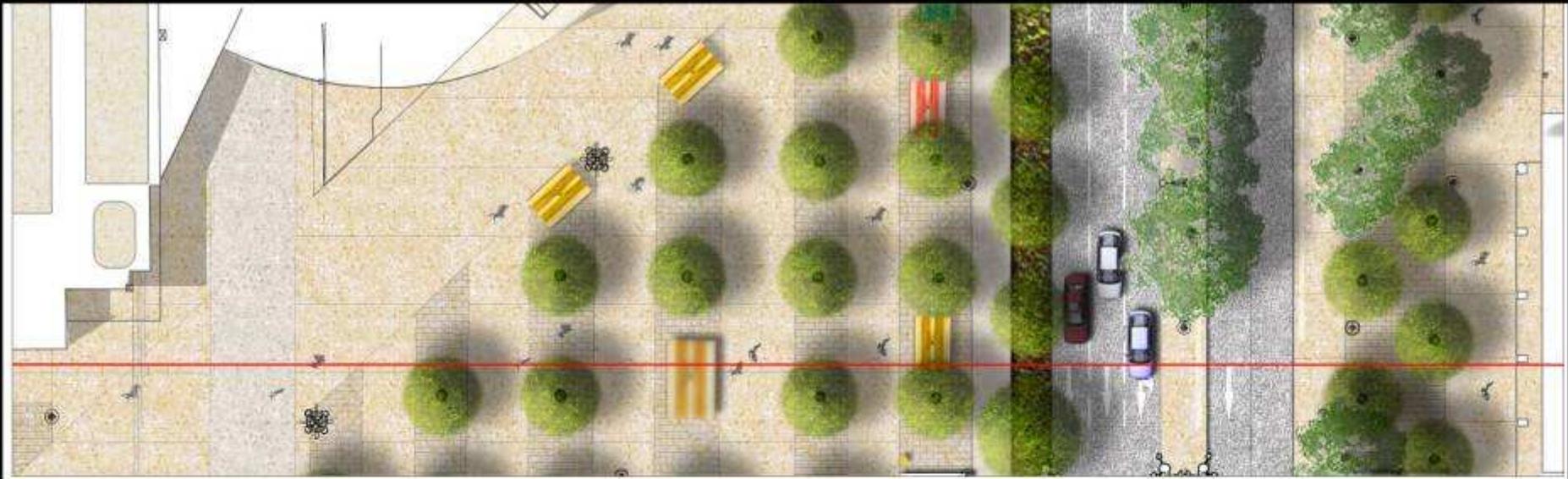
Le corridor écologique en continuité Nord/Sud



LA CANOPÉE

Corridor écologique
Fosses des arbres isolées (pollution du sol)

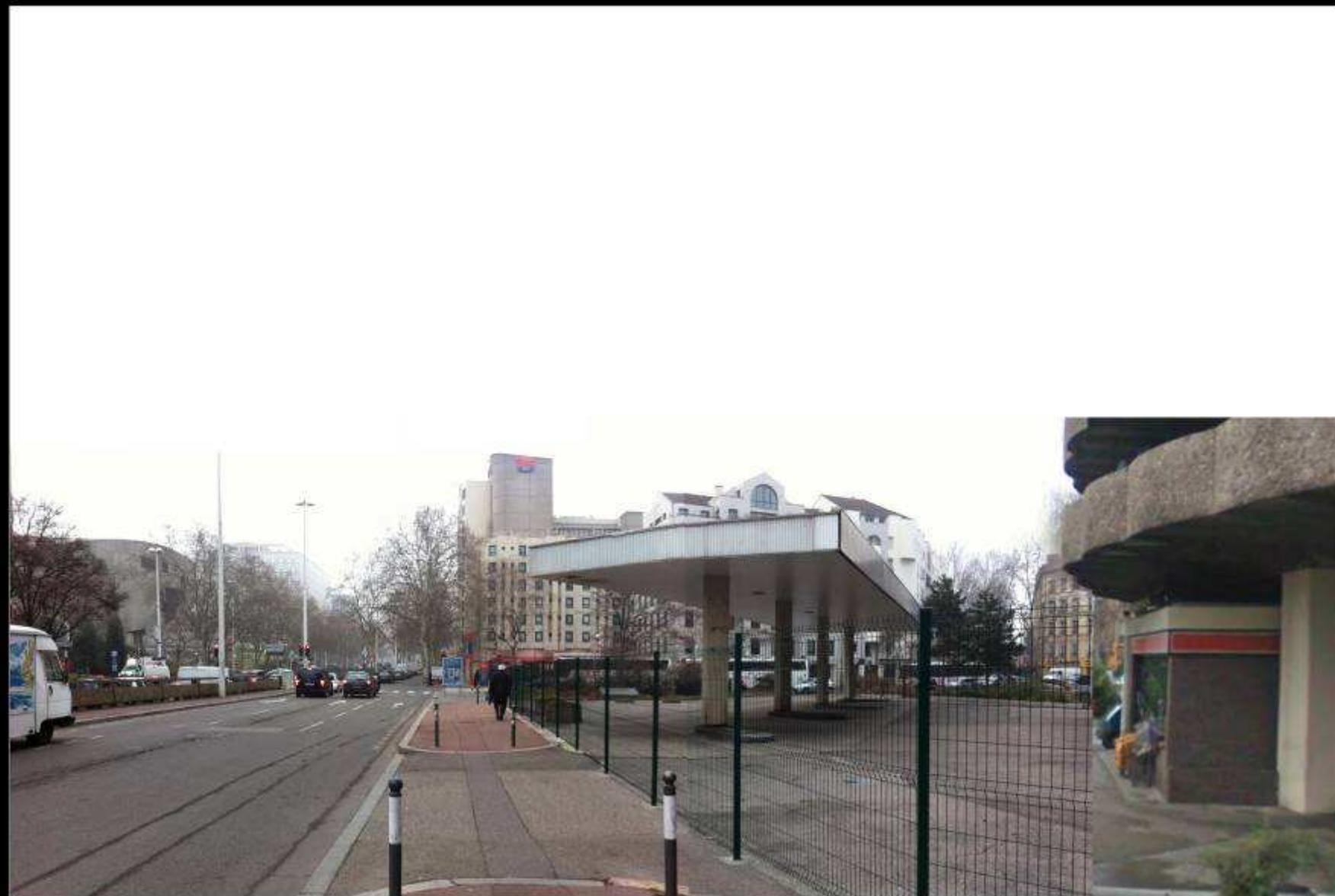




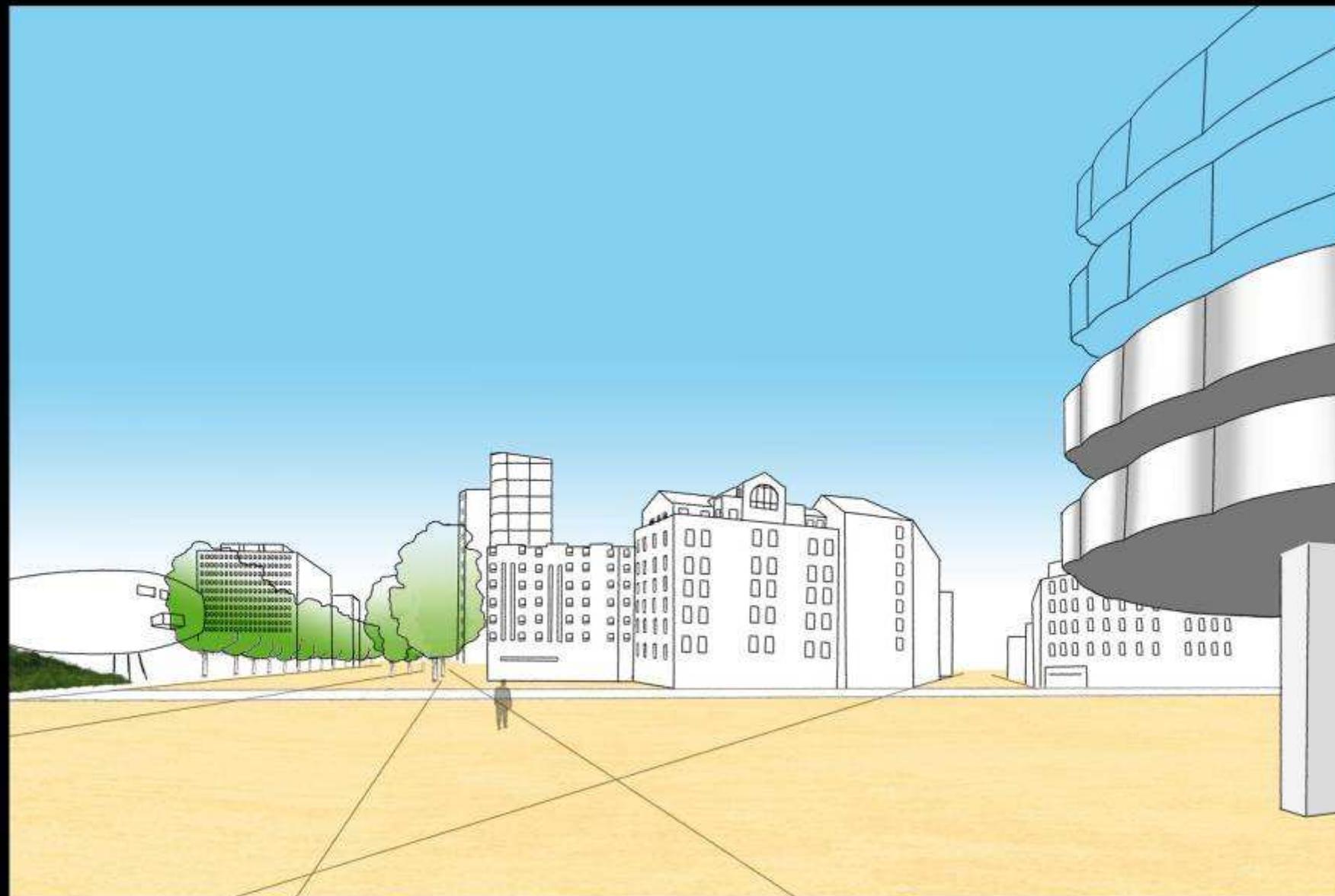
COUPE D



LA PLACE DES HALLES



EXTRAIT DE L'EXISTANT



LE PROJET



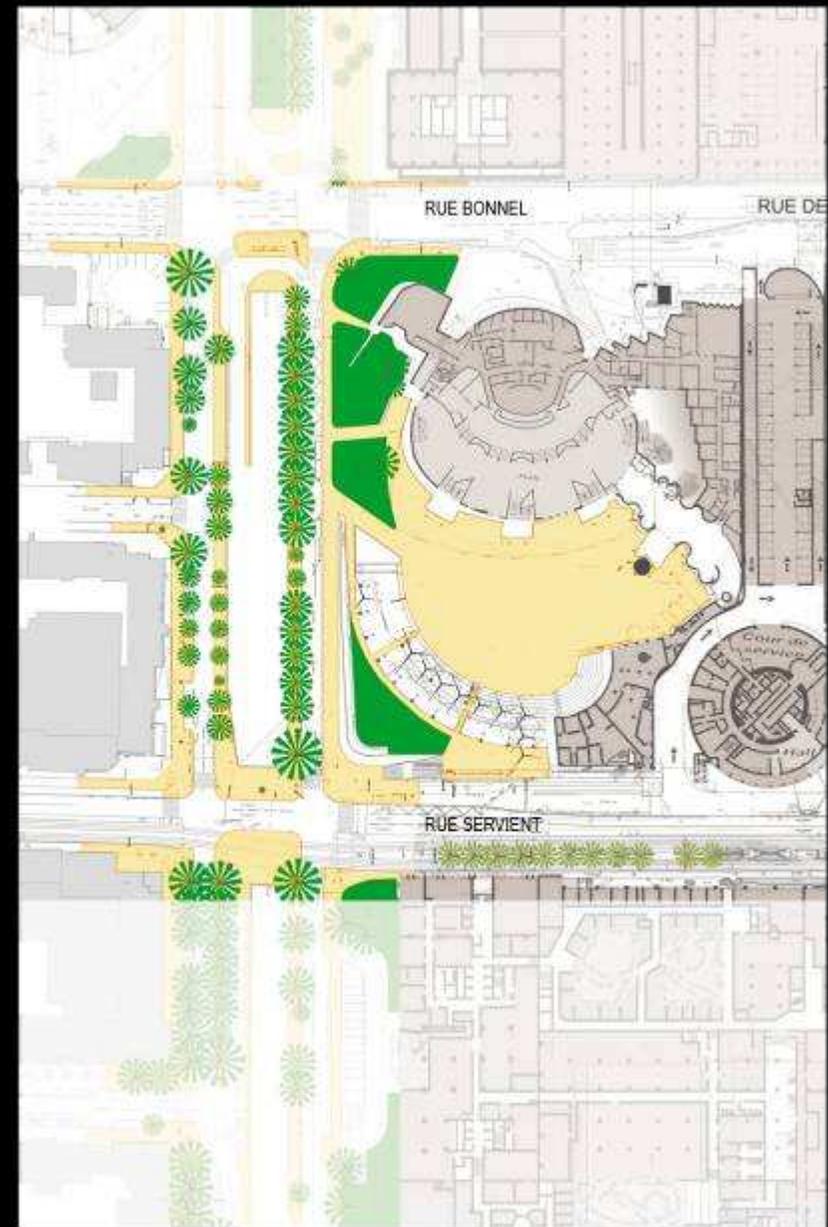


SECTEUR 3 DE LA RUE BONNEL À LA RUE SERVIENT

La place Charles De Gaulle s'ouvre sur l'auditorium pour créer un espace public majeur entre la place de la République et la gare de la Part-Dieu

LE CONTEXTE

Séquence de 165m avec 2 carrefours
L'auditorium, associé à la place des Halles et la Bibliothèque, forme un pôle culturel à l'échelle de la ville et favorise les échanges piétonniers entre la Presqu'île et la Part-Dieu



SECTEUR 4 ENTRE LA RUE SERVIENT ET BOUCHUT

LE CONTEXTE

Séquence de 155m avec 3 carrefours
Dans la continuité des grands équipements à l'est avec la cité d'Etat et des façades du centre ville - trame Morand.



LE SOUS-SOL

Est/Ouest une noue plantée pour infiltrer les eaux pluviales

LE SOL

SOL MINERAL

Côté Est le gabarit piéton dessert les grands équipements (Cité d'Etat)

Côté Ouest une bande active pour les activités urbaines

SOL VEGETAL

A l'est sur sol profond avec des essences ne nécessitant pas d'arrosage. Dans la continuité du jardin de l'Auditorium, une séquence aquatique serpente (fontaine sèche) dans les jardins et permet l'installation d'une biodiversité complémentaire

A l'Ouest, les jardins s'installent sous les grands platanes.



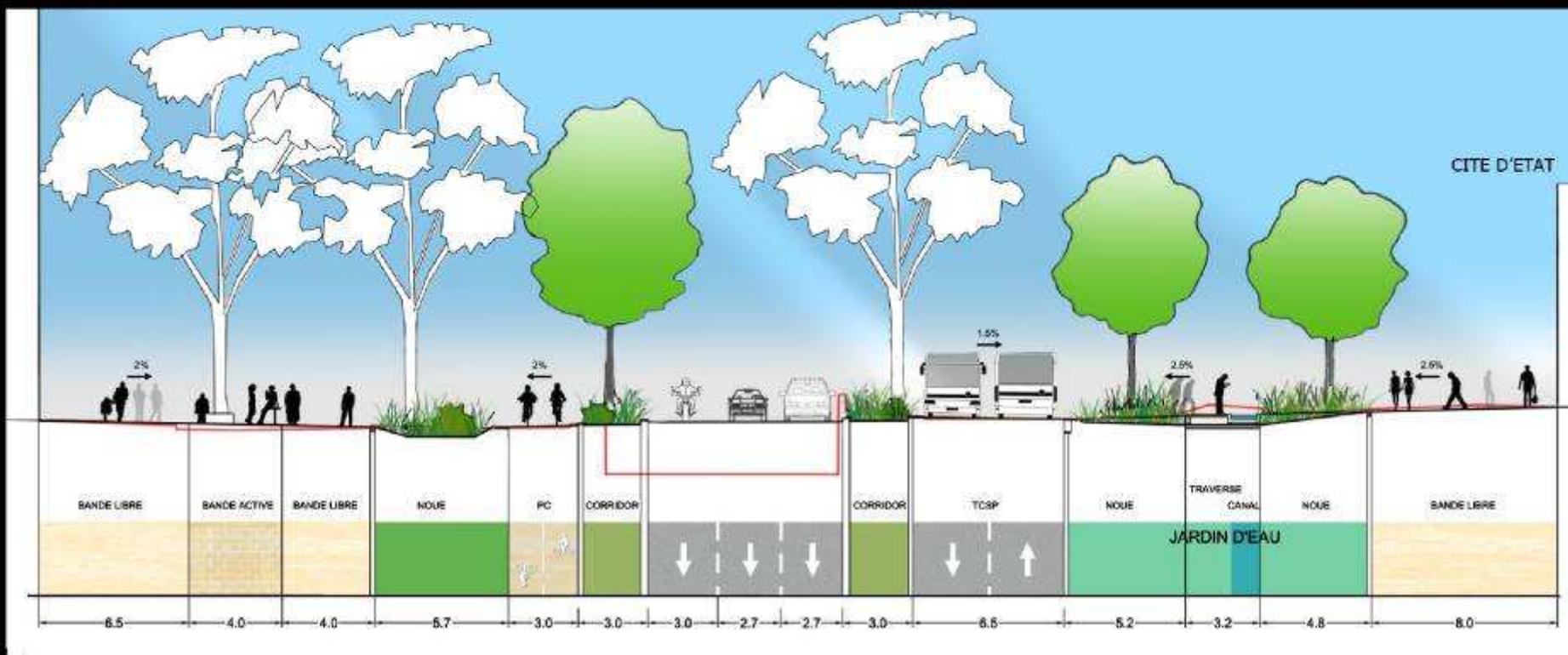
LA CANOPÉE

Le long des façades Est le doublement du corridor écologique réduit l'effet ilot de chaleur. A l'Ouest, les grands platanes seront taillés pour améliorer la pénétration de la lumière.





COUPE G



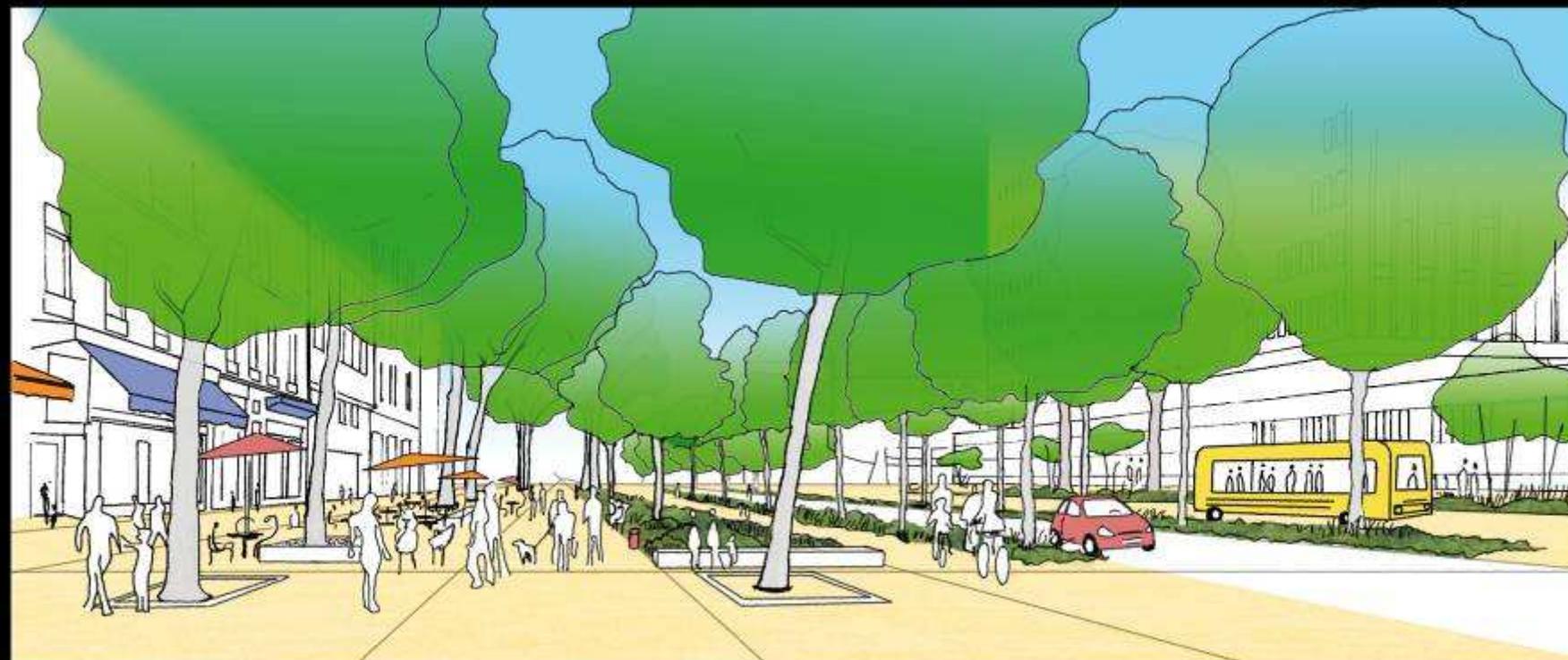
LE LONG DES FAÇADES DU CENTRE-VILLE, FACE À LA CITÉ D'ÉTAT



EXTRAIT DE L'EXISTANT



LE PROJET



PERSPECTIVE



LE LONG DES FAÇADES DE LA CITÉ D'ÉTAT



EXTRAIT DE L'EXISTANT



LE PROJET



PLANCHE DE DÉTAIL

L'EAU DANS LES JARDINS



SECTEUR 5 ENTRE LA RUE BOUCHUT ET PAUL BERT

LE CONTEXTE

Séquence de 245m avec 5 carrefours
Dans la continuité des grands équipements à l'Est avec le M+M et
la Communauté Urbaine de Lyon. Contraint dans l'épaisseur des
trottoirs à l'Ouest.



LE SOUS-SOL

SOUS-SOL :

Côté Est, proche de la rue Bouchut la trop grande distance par rapport aux trémies d'infiltration Lafayette ou Paul Bert oblige à infiltrer les eaux de ruissellement directement dans le réseau de la ville. Côté P. Bert, la distance plus faible permet d'infiltrer dans la trémie

Côté Ouest, les eaux pluviales sont dirigées dans le corridor écologique. La fosse de plantation s'épaissit sous la piste cyclable.

LE SOL

SOL MINERAL

Compte tenu de la faible portance de la dalle les placettes minérales sont minimisées pour éviter la surcharge occasionnée par des rassemblements piétons.

A l'Ouest les liaisons piétonnes sont facilitées jusqu'à l'ouverture sur le square Saint-Marie

SOL VEGETAL

Système hors sol, substrat particulier, plateau de plantations favorisant l'évapotranspiration.

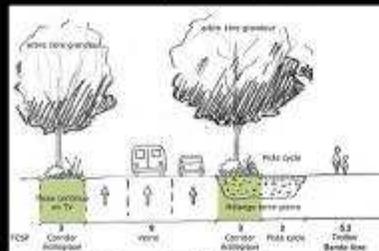


Schéma des infiltrations

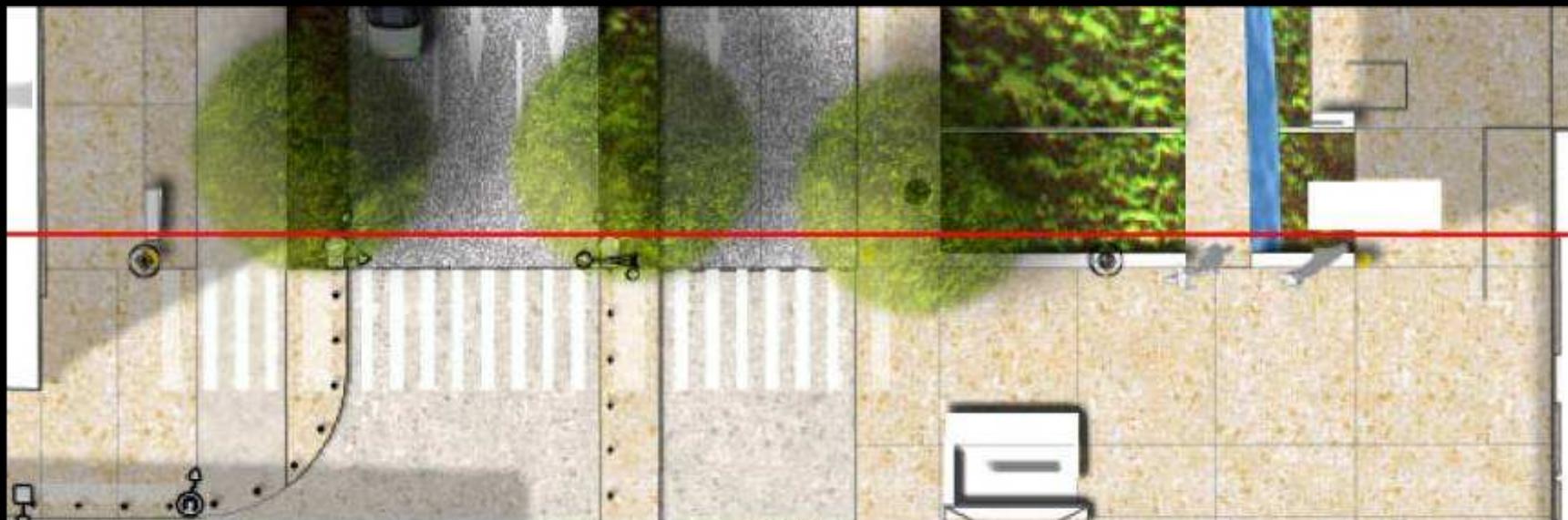


LA CANOPÉE

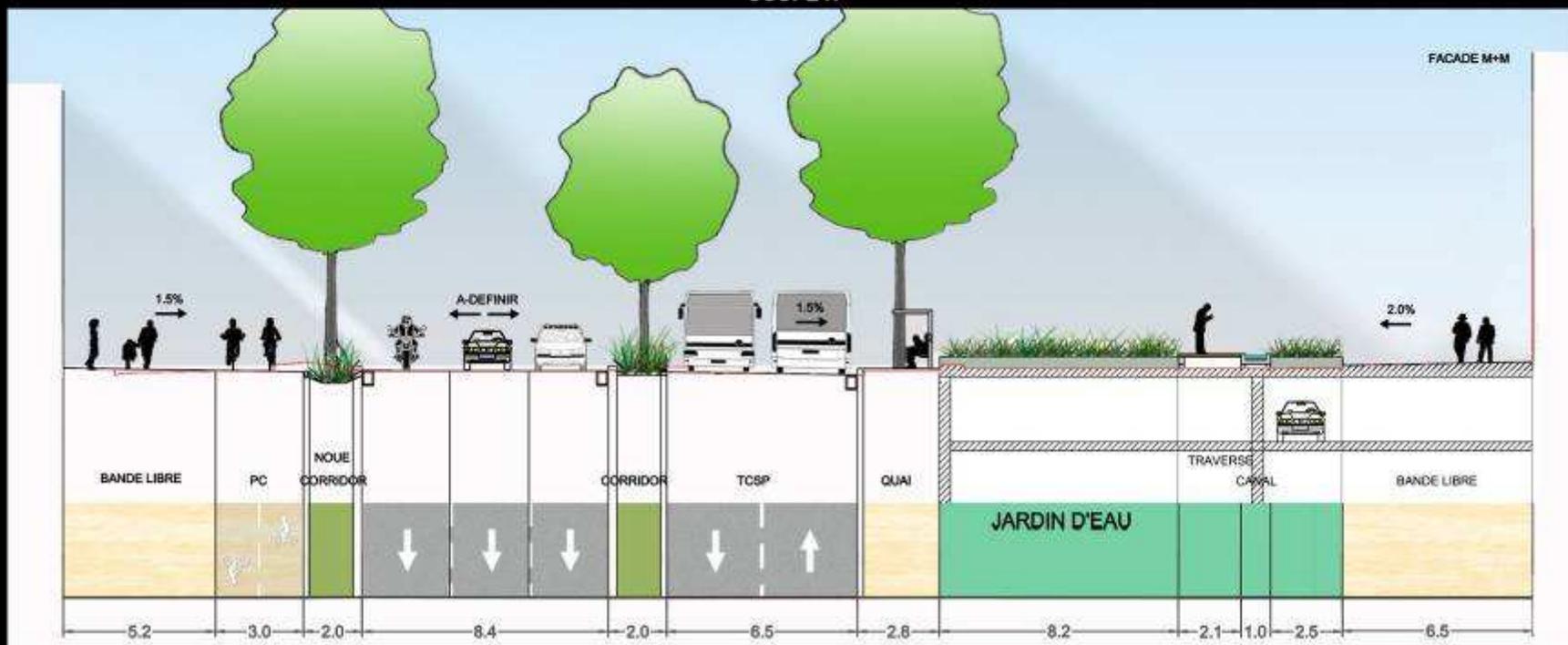
Les grands arbres plantés à l'Est du TCSP sont densifiés pour favoriser l'ombre et traiter les îlots de chaleur.

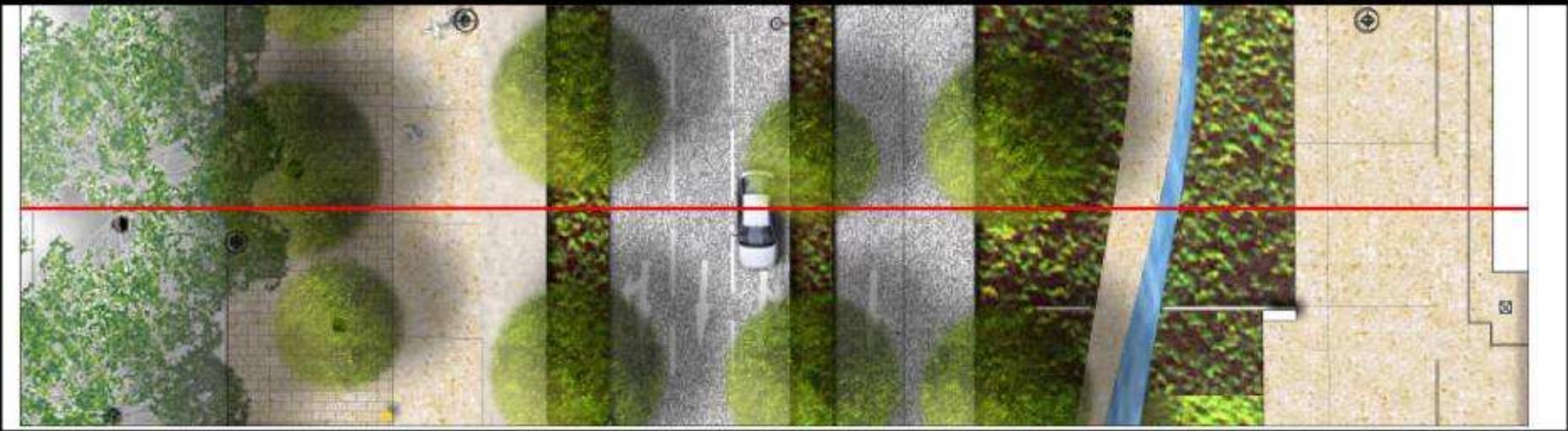
En fin de séquence, sur P. Bert les grands arbres se déploient dans l'épaisseur de la ville (square St Marie et place des Martyrs)



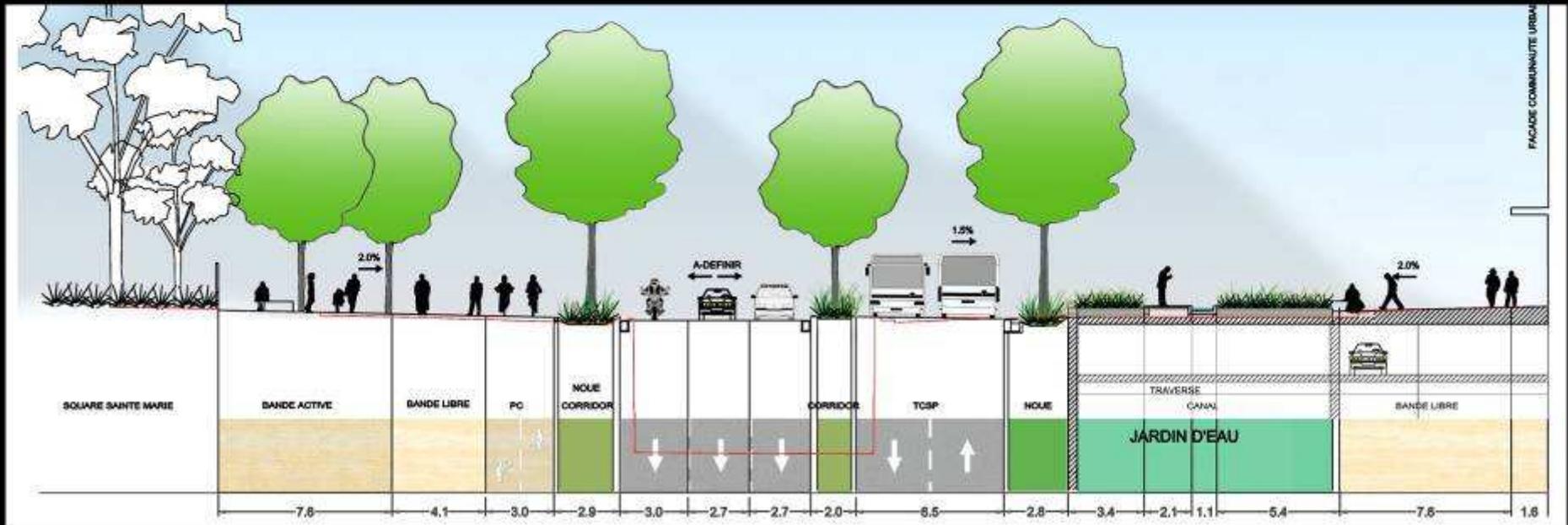


COUPE H





COUPE I



LE LONG DES FAÇADES DU M+M



EXTRAIT DE L'EXISTANT



LE PROJET



SECTEUR 6 DE LA RUE PAUL BERT À LA RUE DES RANCY

LE CONTEXTE

Séquence de 100m avec 2 carrefours

Elle est contrainte à l'Ouest et s'ouvre sur une épaisseur de 70 mètres à l'Est jusqu'à la rue Jouhaux entre ilot Morand, Ecole et Piscine.

De part et d'autre de l'axe structurant P. Bert s'articule le square St Marie et la place des Martyrs de la Résistance.



LE SOUS-SOL

l'ensemble des eaux Est et Ouest s'infiltrent dans des noues, les débordements sont évacués vers la trémie P. Bert.

Côté Ouest, les eaux pluviales sont dirigées dans le corridor écologique. La fosse de plantation s'épaissit sous la piste cyclable. Réseaux projetés : pour une place de marché et ou polyvalente

LE SOL

SOL MINERAL

La place des Martyrs (6 000 m²) offre à l'échelle du quartier un grand potentiel de services.

Son Aménagement permet de retourner l'ouverture exigüe de la piscine sur un espace protégé pour les enfants et la dépose scolaire.

SOL VEGETAL

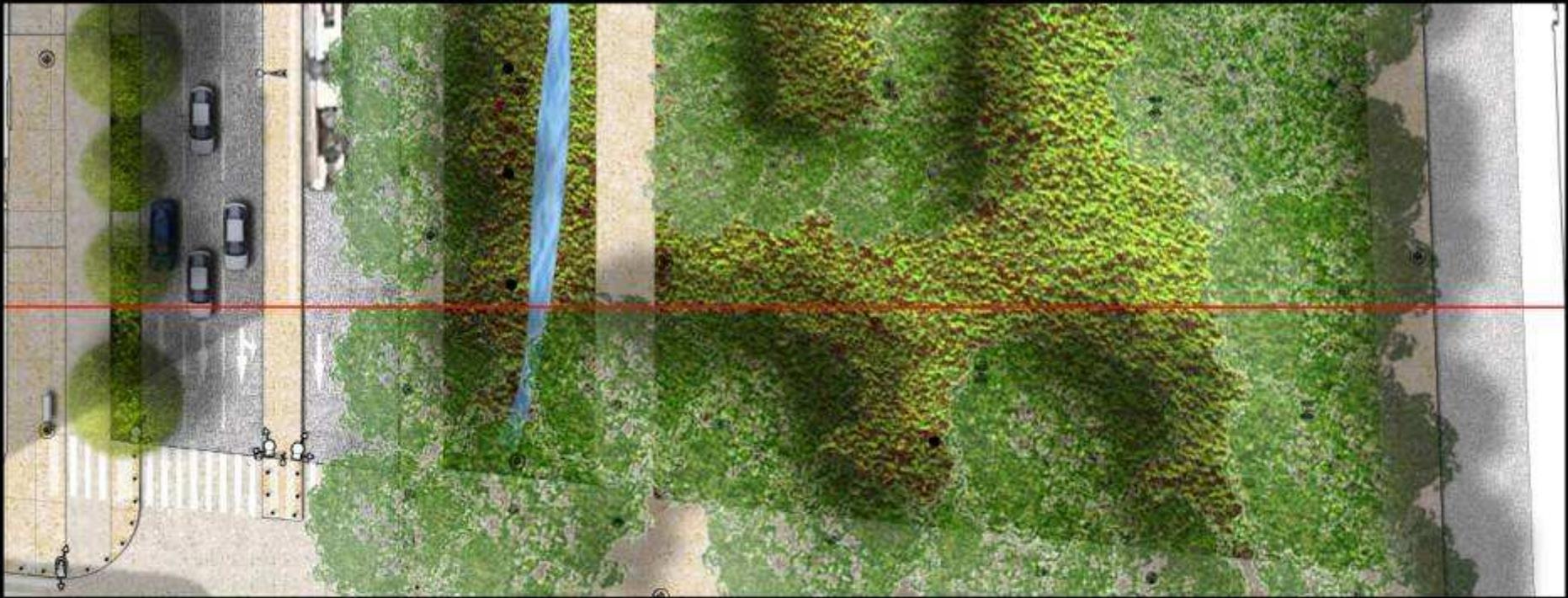
Le jardin d'eau associé à la noue plantée au départ du jardin de l'Auditorium se termine dans la place des Martyrs. Un square au pied de l'école permet également l'installation de jeux d'enfants. Côté Ouest c'est le corridor écologique qui annonce en direction de la rue Berthelot les aménagements du profil de voirie contraint.



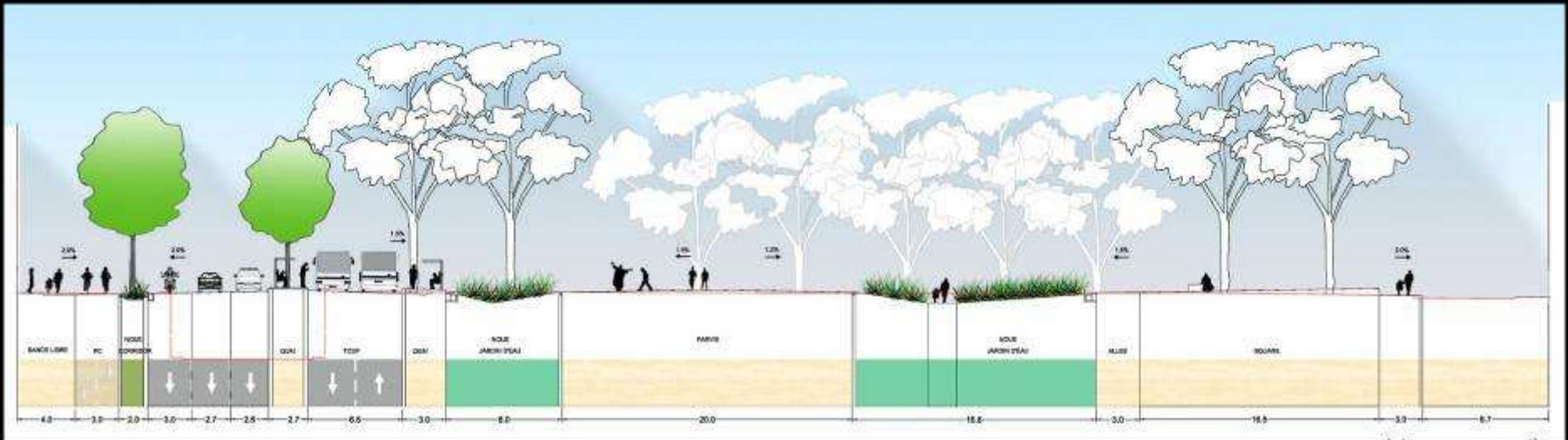
LA CANOPÉE

Les grands arbres existants présents sur la place offrent un important ombrage. Le statut de ces arbres devra être discuté ; le fait d'abattre un arbre sur deux faciliterait la pénétration de la lumière ainsi que les aménagements de surface.





COUPE J



SECTEUR 7 - DE LA RUE DES RANCY À LA RUE DU PENSIONNAT

LE CONTEXTE

Séquence de 155m avec 2 carrefours
Dernière séquence de la tranche ferme. Elle amorce la continuité plus au Sud jusqu'au Parc Blandan et la rue Berthelot. C'est la séquence contrainte, décrite au diagnostic.



LE SOUS-SOL

L'ensemble des eaux pluviales (Est et Ouest) sont dirigées vers les noues et plantations. Les surplus seront canalisés vers le réseau de ville.

Sous la piste cyclable élargissement de la fosse terre/pierre (cf. secteur 5 et 6)

LE SOL

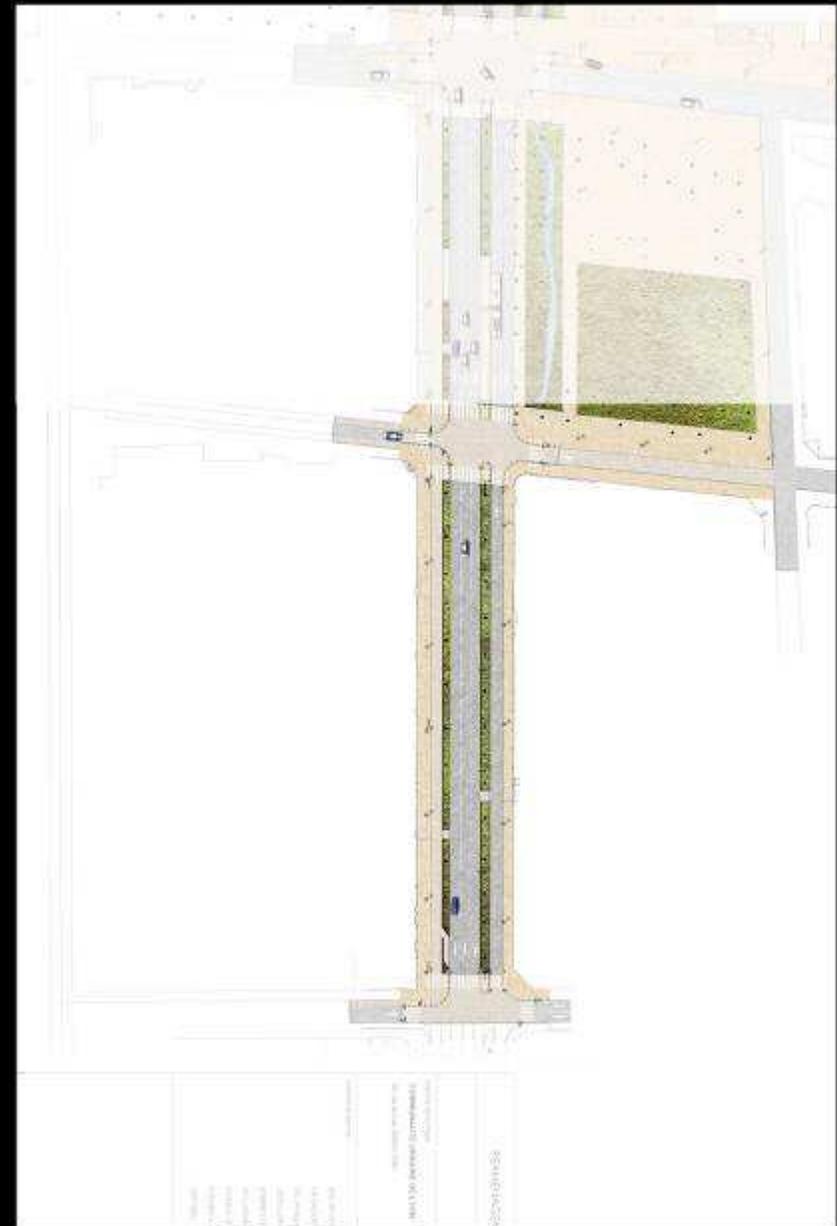
SOL MINERAL

L'entrée de la piscine aujourd'hui sur Garibaldi est doublée sur sa façade Nord, côté place des Martyrs.

Le TCSP remontant est maintenu à l'Est alors qu'il s'insère à l'Ouest dans les trois voies circulées. Cela permet des épaisseurs suffisantes pour la réalisation du ruban fonctionnel (cf. profil contraint diagnostic).

SOL VEGETAL

Corridor écologique

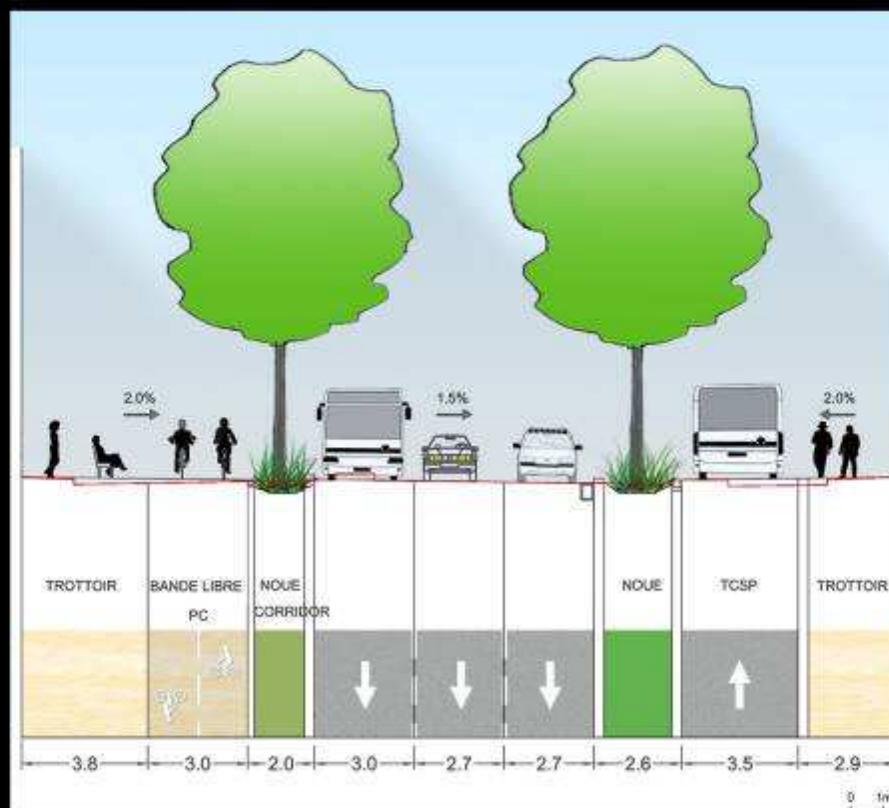
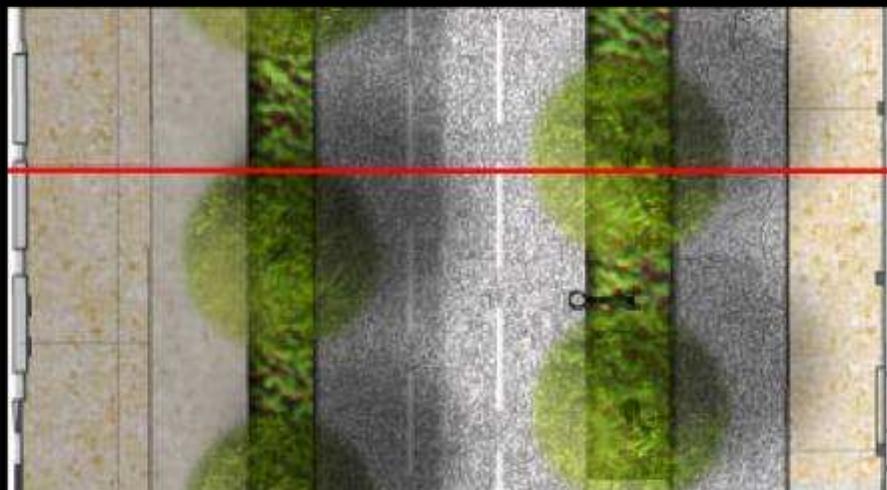


LA CANOPÉE

Continuité écologique prolongée vers le Sud



COUPE K



LA GESTION DES CARREFOURS

Gestion par des feux pour la plupart de ces carrefours

Traversée piétonne en une fois

Lisibilité de l'espace : homogénéité du traitement sur l'agglomération et simplicité des aménagements

Carrefours dégagés pour une bonne visibilité

LE CARREFOUR SERVIET



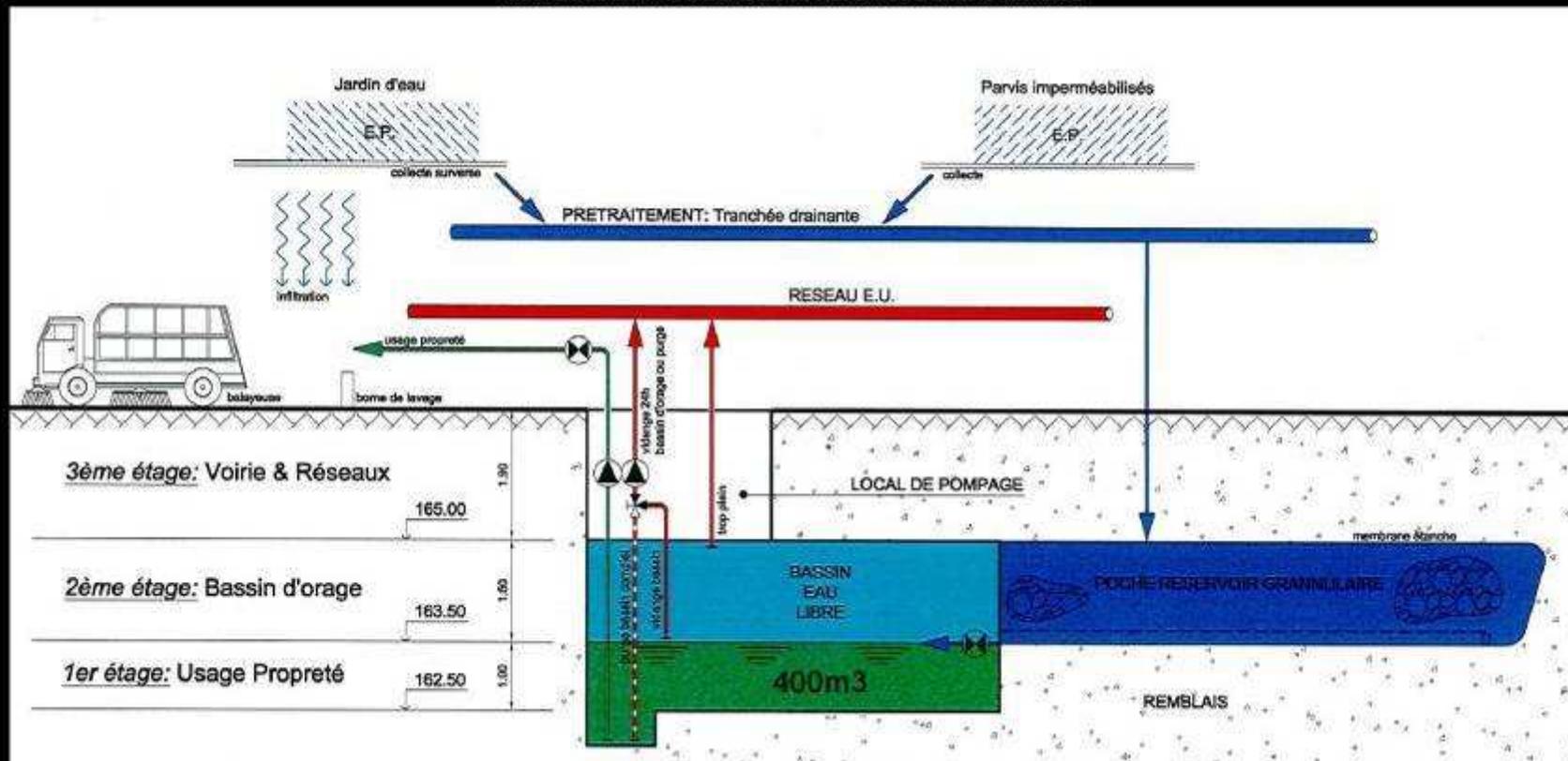
LES EAUX PLUVIALES

Principes :

- Minimiser les rejets vers le réseau
- Assurer la gestion future de la rue

➤ Conception d'un bassin avec deux fonctions :
Réutiliser l'eau pour la propreté, l'arrosage et assurer la rétention pour les crues trentenales

COUPE DE PRINCIPE DU BASSIN DE RESSOURCE EN EAU D'ORAGE

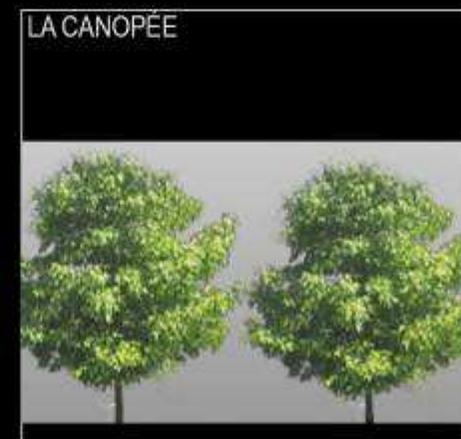
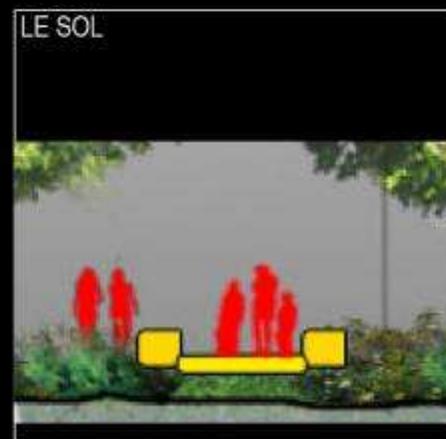
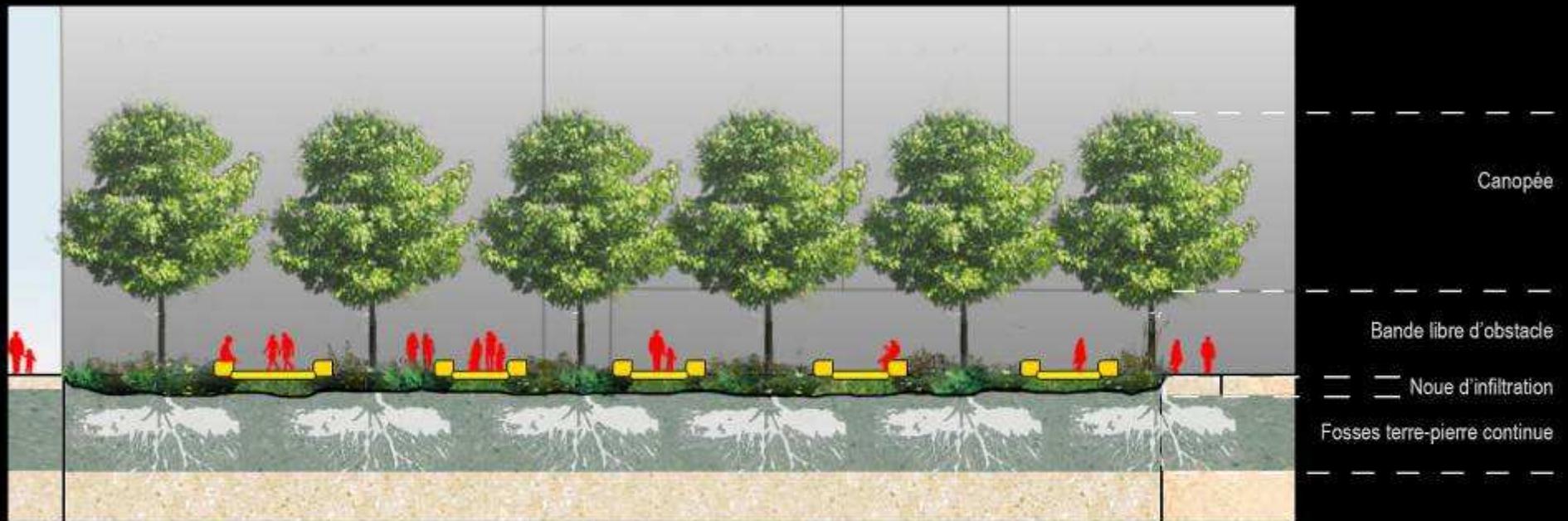


L'AMÉNAGEMENT DES ILÔTS JARDINÉS ET PLACETTE D'ÉCHANGES



LES CONTINUITÉS DU SOUS-SOL, DU SOL ET DE LA CANOPÉE

Principe des continuités du sous-sol, du sol et de la canopée

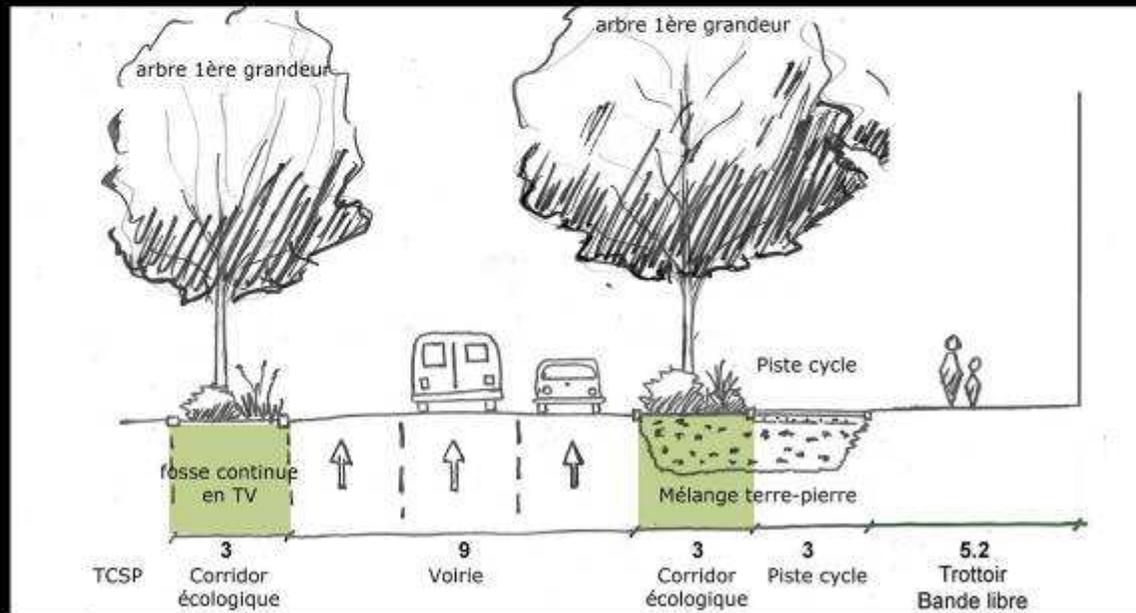


LE SOUS-SOL

Le sous-sol forme le socle sur lequel se développe les usages du quartier. C'est un sol ouvert et perméable. Il permet l'infiltration des eaux pluviales dans des espaces végétalisés en creux (noue) ou en ouvrage enterré (trémie)

Les fosses de plantations sont en terre/pierre et continues.

La nature du sous-sol (pollué, construit, en pleine terre) conditionne les typologies d'aménagement de chaque îlot.



Dans les secteurs contraints, les largeurs des fosses de plantation s'épaississent sous la piste cyclable.



LE SOL

LE SOL MINERAL

Le sol libéré de tout obstacle pour les continuités d'usages et les accessibilités piétonnes et pompier.

Un sol minéral homogène.

Une bande active côté centre-ville, pour le regroupement des activités urbaines.

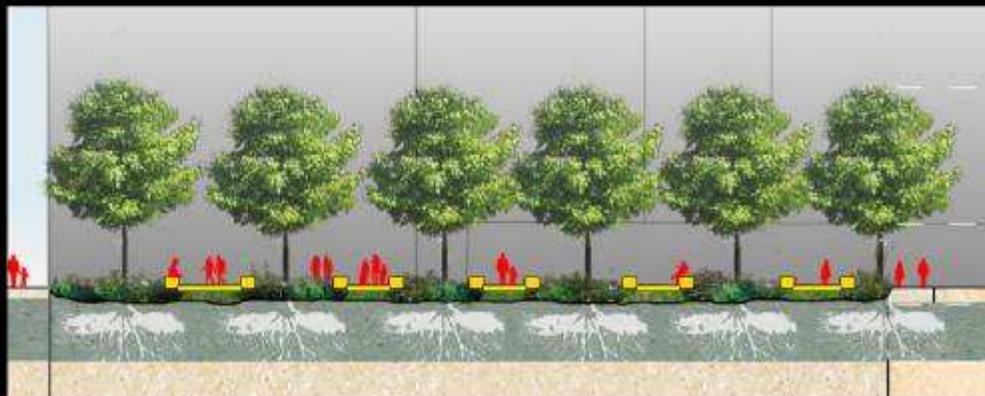
LE SOL VEGETAL

La succession de jardins et d'espaces plantés forme la continuité écologique.

Des choix de plantation conditionnés par la qualité du sous-sol, les besoins en arrosage (sur dalle), la luminosité et la concurrence racinaire (sous les grands platanes existants)

LE FIL BLEU

Du Jardin de l'Auditorium à la place des Martyrs, le long des façades des grands équipements, un canal d'eau crée de l'animation dans les îlots d'espaces verts et contribue à la diminution du phénomène d'îlot de chaleur.



- Canopée
- Bande libre d'obstacle
- Nœud d'infiltration
- Fosses terre-pierre continue



LA CANOPEE

Les continuités écologiques se forment par la végétation au sol et le houppier des arbres.

Elle permet le refuge et le passage d'une faune spécifique, en maillant les espaces verts existants.

Elle améliore le cadre de vie des usagers, en piégeant les polluants et diminuant les températures estivales.

L'éclairage est intégré dans le volume végétal et participe à l'animation nocturne.

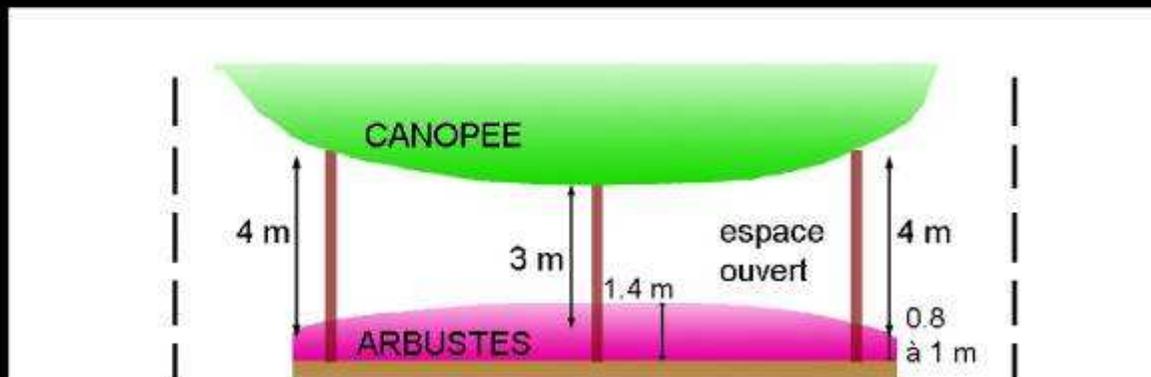


Schéma hauteur limite de la végétation

